nforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue bimestrielle n° 37
janvier 1978, 7me année


LAM

Cotisations

	Belgique	France	Autres pays
1978 (Inforespace n° 37 à 42 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 450,—	**FF 80,—**	FB 600,—
d'étudiant	FB 400,—	**FF 75,—**	FB 550,—
1977 (Inforespace n° 31 à 36 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 450,—	**FF 80,—**	FB 600.—
étudiant	FB 400,—	**FF 75,—**	FB 550,—
1976 (Inforespace n° 25 à 30)			
Cotisation ordinaire	FB 450,—	**FF 80,—**	FB 600,—
étudiant	FB 400,—	**FF 75,—**	FB 550,—
1975 (Inforespace n° 19 à 24)			
Cotisation ordinaire	FB 450,—	**FF 80,—**	FB 600,—
étudiant	FB 400,—	**FF 75,—**	FB 550,—
1974 (Inforespace n° 13 à 18)			
Cotisation ordinaire	FB 450,—	**FF 80,—**	FB 600,—
étudiant	FB 400,—	**FF 75,—**	FB 550,—
1973 (Inforespace n° 7 à 12)			
Cotisation ordinaire	**FB** 600,—	**FF** 100,—	FB 750,—
étudiant	**FB 550,—**	**FF 90,—**	FB 700,—
1972 (Inforespace n° 1 à 6)			
Cotisation ordinaire	**FB** 600,—	**FF** 100,—	FB 750,—
étudiant	**FB** 550,—	**FF 90,—**	FB 700,—
Collection complète d'Inforespace : 1972 à 1978 (n° 1 à 42)			
Cotisation ordinaire	FB 3300,—	**FF** 550,—	FB 4000,—
étudiant	FB 2950,—	**FF** 500,—	FB 3600,—
de soutien	FB 4000,—	**FF** 650,—	FB 5000,—

Cotisation de soutien par année : FB 750,—

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, Avenue Paul Janson 74, 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Soc. Gén. de Banque. France et Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire **(pas de chèque).**

LES ANCIENS NUMEROS D'INFORESPACE (DE 1972 A 1977) SONT ENCORE DISPONIBLES

De nouveaux membres nous ont rejoints et nous rejoindrons bientôt. Sans doute beaucoup parmi eux désirent-ils connaître les débuts de notre revue. En prévision de cela, nous avions imprimé en nombre suffisant nos premiers numéros. Tous sont encore disponibles et les nouveaux affiliés peuvent donc, en les acquérant, se placer au nombre de ceux qui posséderont la collection complète d'INFORESPACE.

Vous trouverez dans nos six premières années de parution (n° 1 à 36) le début de nos grandes rubriques : un « Historique des Objets Volants Non Identifiés » (complet et édité en numéro spécial), le « Dossier Photo » (dont des cas belges et des séries exceptionnelles en provenance du Brésil), « Nos Enquêtes » (une ou deux grandes observations belges décrites dans chaque numéro), « Etude et Recherche » (avec l'étude sur la fameuse explosion de 1908 dans la Taïga, des travaux sur la propulsion des OVNI et les voyages vers les étoiles, et une vaste étude critique sur la théorie de l'orthoténie); des dossiers complets sur des observations peu connues (OVNI en Papouasie), ainsi qu'un numéro spécial entièrement consacré au témoin et au témoignage en ufologie.

Vous y lirez aussi une étude de la SOBEPS sur les « OVNI au 19ème siècle », un inventaire d'anciens cas du Moyen Age, des articles approfondis sur de grands cas mondiaux, comme l'affaire Hill, Falcon Lake, Trancas (Argentine) ou Pirassununga et Lagoa Negra (Brésil), des articles de Michel Carrouges, Henry Durrant, Pierre Guérin, Ion Hobona, Allen Hynek, Jacques Jedwab, Claude Poher, Jean-Pierre Petit (sur là propulsion magnétohydrodynamique des OVNI), et bien d'autres articles variés.

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation et l'étude rationnelle et objective des phénomènes spatiaux et des problèmes connexes, ainsi que la diffusion sans préjugés des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue bimestrielle de même que par des conférences, débats, etc. Nous sollicitons vivement la collaboration de nos lecteurs que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue.
Selon l'espace disponible nous publierons les envois qui nous parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur.
Si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène spatial, ou si vous avez connaissance d'une *telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très* rapidement.

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux
Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles - tél. : 02/524.28.48
Président :
Michel Bougard
Secrétaire général :
Lucien Clerebaut
Trésorier :
Christian Lonchay
Comité de rédaction :
Michel Bougard, rédacteur en chef
Alice Ashton, Jean-Luc Vertongen
Imprimeur :
M. Cloet & C° à Bruxelles
Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Détection

Nombreux sont les collaborateurs qui sont venus rejoindre l'équipe détection SOBEPS ces derniers temps.
Grâce à leur précieux travail préliminaire à toute recherche dans ce domaine, un important dossier technique détection s'est constitué; les bases d'études et de recherche ont pu être établies; des **appareils sont réalisés; des** contacts **de** collaboration sont noués avec les différents groupes qui ont le mérite d'accorder une importance de plus en plus grande à la détection physique du phénomène OVNI.
A tous ces collaborateurs et amis, proches ou lointains, qui apportent leur contribution à ce nouveau domaine de la recherche ufologique, je leur présente, en ce début d'année, tous mes vœux de persévérance et de succès dans leur entreprise. Que souhaiter de mieux, en effet, que de pouvoir, dans un proche avenir, entr'ouvrir une fenêtre sur l'univers encore très hermétique du phénomène OVNI.
Et pour ce faire, réalisons une approche résolument scientifique en utilisant, au mieux de nos possibilités, toutes les ressources du matériel technique perfectionné que le monde moderne est actuellement en mesure de nous fournir.
La détection, c'est cela avant tout : une confrontation constante de notre appareillage et de notre technologie face à la réalité du phénomène OVNI dans l'espoir qu'une information puisse, un jour, **se transmettre en éliminant toute subjectivité de** réception d'un catalyseur humain imparfait.
Une légère déviation d'un instrument de mesure lors d'une approche, une mesure effectuée, enregistrée et attestée, et le monde de l'ufologie se verrait doté pour une fois d'une certitude physique concernant un paramètre chiffrable du phénomène OVNI, ce qui serait un apport scientifique considérable.
Tel est le vœu de la plupart des ufologues et des scientifiques sensibilisés aux problèmes de cette recherche; tel sera le but de notre entreprise de détection.

Détection SOBEPS 1978 : au programme cette année.

Depuis le mois d'août dernier (1), l'idée première **de la réalisation d'un réseau de détection national** a muri et s'est développée pour donner naissance à tout **un programme de détection 78** dont voici les grands points et leur commentaire :

1. implantation immédiate d'un réseau national de détection magnétique du phénomène OVNI.
2. implantation immédiate d'une station automatique de détection.
3. réalisation d'un détecteur électromagnétique « scientifique » et mise en activité de mini-centrales automatiques.
4. création d'un « groupe de recherche détection».
5. rubrique « détection » dans Inforespace.

1. Voir Inforespace no 34.

Commentaires

1. Réseau national de détection et d'alerte

Cette expérience sera une grande première en Belgique et constituera le point de départ de notre action détection. Ses avantages sont indéniables, rappelons-les brièvement au nouveau lecteur :

— surveillance électronique continue vingt-quatre heures sur vingt-quatre;
— probabilité d'observation accrue du phénomène OVNI grâce aux alertes de détecteurs ;
— mise en évidence de l'une ou l'autre caractéristique physique d'un OVNI en approche suivant le type d'appareil utilisé;
— possibilité d'études sur les corrélations entre les appels de détecteurs, les observations OVNI ou tout autre phénomène naturel terrestre.

Pour la bonne marche du réseau nous préparons la construction d'appareils détecteurs simples d'alerte qui seront conçus spécialement pour cet usage et dont la commercialisation est immineute et proposée dans un prochain numéro d'Inforespace. Ces appareils porteront la commune dénomination de «**détecteur SOBEPS modèle 1** ». Leur principe de fonctionnement sera livré en détail dans une future rubrique.
Disons, dès à présent, que ce type d'appareil, de conception électronique absolument **moderne, répond** à **tous les critères de fiabilité de sensibilité et de commodité d'emploi, ce qui devrait** lui conférer une place de choix parmi la **plupart des modèles équipant actuellement les divers réseaux de détection existant dans le monde.**
Son prix, extrêmement faible (inférieur à **1.500 F)** ainsi que sa haute sensibilité dont le seuil de déclenchement ajustable permet son utilisation en milieu tant urbain que rural, devraient lui permettre une diffusion aussi large que possible. Tel **est** avant tout notre souhait ! En effet, un réseau de

détection, pour être réellement opérationnel et d'un impact scientifique certain, doit répondre à deux critères essentiels : sa **densité** propre et la **fiabilité** de ses appareils. Il doit réaliser un quadrillage magnétique le plus dense possible du territoire belge, condition primordiale à son bon fonctionnement et à toute base de recherche scientifique sérieuse sur les corrélations possibles entre le phénomène OVNI et les perturbations magnétiques. Quant à sa fiabilité, l'expérience de plusieurs groupements ufologues a prouvé qu'un réseau de détection possédant toute une panoplie de détecteurs magnétiques, de conceptions diverses, qui bien souvent ne répondent pas à des critères sévères de sélection, de fiabilité ou de sensibilité, ne fournissaient que des résultats — probants certes, quant à la valeur d'une détection avec observation OVNI — dans l'ensemble d'un intérêt scientifique de second ordre pour une étude au niveau du réseau.

Afin de pallier à ces inconvénients majeurs, le réseau SOBEPS devra répondre à plusieurs exigences pour commencer notre recherche au départ d'une base scientifique valable. C'est pourquoi nous ne retiendrons qu'un seul principe de détection. Ses conditions de fonctionnement seront clairement explicitées au futur utilisateur.

Ce réseau, qui, nous l'espérons, sera opérationnel dans les prochains mois, pourra apporter de multiples réponses à la recherche ufologique et nous osons espérer que la plupart de nos collaborateurs seront sensibilisés par l'intérêt d'une étude scientifique qui nous pousse à tenter l'expérience.

2. **Une station automatique de détection SOBEPS.**

Une seule station de détection pour tout un territoire représente un potentiel de travail et des investissements énormes pour la conception des différents capteurs et l'élaboration d'un système automatique de mesure des données fournies.

Comme le disait Cl. Poher (2), la probabilité de détection par une telle centrale d'un phénomène OVNI est extrêmement faible d'autant plus que, pour être réellement opérationnelle, une telle centrale ne pourrait capter des paramètres que dans un rayon de deux kilomètres. Il estimait cette probabilité à une chance sur vingt millions.

Faut-il pour cela négliger cette idée en sachant que même avec cette chance de succès dérisoire, si jamais elle se produisait, le nombre de paramètres qui pourraient être enregistrés, permettrait d'obtenir d'énormes précisions sur les caractéristiques du phénomène OVNI. Nous pensons que le jeu en vaut la chandelle et que l'expérience mérite d'être tentée.

D'autant plus qu'à la SOBEPS, nous **possédons** une station automatique de détection prête à fonctionner et qui ne demande... qu'un endroit adéquat où elle pourra être utilisée dans les meilleures conditions. Elle est l'œuvre d'un de nos collaborateurs détection très dévoué : Monsieur Alain Adam.

Certes, cette station de détection que nous vous détaillerons dans un prochain article, est peut-être encore loin de rivaliser avec le modèle élaboré par le SVEPS (3) ou par le P.S.I. (4), mais comporte néanmoins de multiples capteurs magnétiques lumineux, sonores, ainsi que des instruments de mesure météorologiques **et** possède également tout un système automatique d'enregistrement des signaux fournis par les différents appareils.

3. **Détecteur électromagnétique scientifique et mini-centrales de détection.**

Jusqu'à présent, dans le cadre de notre programme, un aspect essentiel du problème détection a été négligé : celui de pouvoir réaliser des mesures physiques scientifiquement valables sur **le** phénomène OVNI observé.

Or, n'est-ce pas précisément le but premier de la détection que de pouvoir enregistrer, avec un maximum de chance, de succès, des mesures quantitatives de l'un ou l'autre paramètre d'un **OVNI en** approche ?

Si l'on s'en réfère uniquement aux deux moyens classiques dont on dispose, à savoir la station automatique de détection et le réseau d'alerte, la probabilité de réaliser des mesures quantitatives reste extrêmement réduite. En effet, si la station de détection pèche par son unicité, a contrario le réseau de détection est tributaire de sa fonction d'alerte qui nécessite une répartition aussi dense que possible de détecteurs simples dont le prix de revient est un facteur déterminant, ce qui exclut les appareils de mesures plus coûteux.

Il reste une solution intermédiaire et originale, que nous proposons : la distribution de **mini-centra-**

2. Lire à ce propos J-Cl Bourret « Le nouveau défi des OVNI ».
3. Société Varoise d'Etudes des Phénomènes Spatiaux, rue Paulain-Guérin. 83100 Toulon FRANCE.
4. Project Starlight International — Texas — U.S.A.

les de détection autonomes, d'un prix relativement abordable, de l'ordre de quelques milliers de francs, qui devrait pouvoir leur assurer une distribution assez conséquente dans le public.

Ces mini-centrales, entièrement automatiques, dont l'âme serait un détecteur-enregistreur très élaboré, auraient pour but de réaliser des mesures axées sur une seule caractéristique physique du phénomène OVNI; nous avons retenu l'étude des perturbations électromagnétiques maintes fois décrites lors d'une approche OVNI.

L'appareil détecteur-enregistreur, le **détecteur scientifique SOBEPS** modèle 2, qui constitue le souci majeur de nos préoccupations actuelles, serait un instrument de recherche d'un intérêt scientifique indéniable.

Nous espérons voir rapidement aboutir cette recherche et proposer au monde de l'ufologie, un **outil** de travail et d'étude résolument scientifique.

4. **Groupe de recherche détection**

De nombreux collaborateurs ayant compris l'importance actuelle de la détection et qui ont répondu « présent » à notre précédent appel constituent aujourd'hui le groupe de recherche détection de la SOBEPS. Grâce à eux, la détection SOBEPS est devenue réalité.

Cette équipe dynamique constituée essentiellement de scientifiques, techniciens, électroniciens, ingénieurs, a des missions diverses dont notamment la mise au point, l'amélioration ou la création de schémas électroniques d'appareils servant à la détection, le montage de prototypes, les tests en laboratoire, l'adaptation d'appareils, d'enregistrement et d'alarme et l'étalonnage des détecteurs ainsi qu'une étude théorique et connexe à tous les problèmes de la détection en général.

Citons entr'autres :

— une étude statistique portant sur les effets physiques détectables lors d'une approche OVNI (effets magnétiques, lumineux, radioactifs ou autres);
— la collecte des informations générales sur les divers témoignages décrivant les effets produits;
— la détermination des ordres de grandeur de ces perturbations et la réalisation de « modèles théoriques » quant à leur origine;
— une étude géophysique générale portant sur les « parasites » de l'environnement d'ordre naturel ou humain qui nuisent au bon fonctionnement des détecteurs employés si leur sensibilité ou leur aptitude technique ne sont pas appropriées, ainsi qu'une étude sur les divers modèles de détecteurs actuellement en circulation dans le monde de la détection;
— et bien d'autres points de recherche de natures très diverses.

Ne perdons pas de vue que nous sommes toujours malgré tout en période moyenâgeuse pour tout ce qui concerne la détection.

D'énormes progrès restent à réaliser, de nombreuses études à entreprendre et un groupe de recherche ne saurait être que le catalyseur approprié, gage de succès pour l'évolution rapide en ce domaine.

5. **Une rubrique détection dans Inforespace.**

Une lacune est comblée : une rubrique détection voit le jour dans Inforespace et ce dès le prochain numéro.

Au programme, des articles qui présenteront notamment nos réalisations techniques en matière de détection, des études en cours et les nouvelles du réseau ainsi que plusieurs autres sujets en rapport avec l'actualité détection.

Il va de soi que cette rubrique sera également ouverte au lecteur perspicace ou au chercheur qui aurait l'une ou l'autre idée originale ou étude à proposer...

Voici dévoilé le planning détection de cette année et du même coup posées les premières pierres nécessaires à la construction d'un grand édifice.

Et Monsieur Toutlemonde, l'air réjoui ou amusé, l'œil sceptique et intéressé comme il se doit par tout ce qui est neuf, de s'interroger sur la finalité de ces efforts... La détection ? Allons donc ! Autant croire au Père Noël ! Encore une de ces extravagances du milieu ufologique en quête d'innovations !

Après l'époque des yoyos, des scoubidoux, de tous ces gadgets à la mode, pourquoi pas celle des détecteurs d'OVNI ? Il faut bien vivre son temps !

Ces nouveaux jouets électroniques à l'usage des « mordus de la soucoupe » égaieront certainement l'univers de ces gens de la recherche ufologique. Après tout, les ufologues ne sont-ils pas tous de grands enfants qui ont besoin d'un nouvel hochet pour se complaire dans leur chimérique empire ?

Redevenons sérieux. Toutes ces réflexions amusantes ne sont plus de mise. La détection n'est

ni un jeu ni une mode. Elle est bien plus qu'une idée en vogue. Elle correspond à un véritable **besoin** actuel dans le cadre d'une étude scientifique sérieuse sur le problème OVNI. Et c'est dans le but évident de démontrer l'importance de ce nouvel outil d'étude que je vous convie, en répondant à quelques questions, à effectuer un rapide tour d'horizon du secteur ufologie-recherche.

Quels sont les secteurs d'activités de la recherche ufologique ?

Les moyens employés actuellement pour la connaissance du phénomène OVNI sont essentiellement de trois types :

— l'analyse statistique portant sur l'ensemble des témoignages;
— l'analyse scientifique de traces recueillies sur les lieux d'atterrissage, de photos, d'enregistrements sonores...
— les essais d'élaboration de théories explicatives.

Depuis bien des années, les témoignages d'observation s'accumulent, sont classés, codifiés, répertoriés sur cartes perforées, enregistrés sur bandes magnétiques et traités par ordinateur. Des fichiers existent; citons comme exemple le catalogue Saunders qui répertorie 80.000 cas de témoignages.

Sur cette base, les statistiques entrent en jeu et des imposants travaux comme ceux de Claude Poher qui ont permis de prouver la matérialité du phénomène observé, la sincérité de la plupart des témoins, et d'en tirer de très intéressantes corrélations ainsi que des caractéristiques générales. Néanmoins, quantité ne signifie pas forcément qualité. Les statistiques resteront toujours des statistiques et reposeront sur le seul témoignage essentiellement humain et sur des éléments d'enquêtes **a posteriori.** On en est donc réduit à une recherche historique qui risque de stagner.

Les diverses analyses d'échantillons, traces, photographies apportent certainement des éléments nouveaux, mais sont hélàs encore trop souvent fragmentaires. Et une relation univoque entre les traces laissées et le phénomène observé n'est pas toujours bien définie, vu qu'elles sont parfois postérieures de plusieurs mois à l'événement.

Les théories récentes d'explications, notamment les travaux de J.P. Petit et du Pr. Meessen qui reposent sur le modèle de propulsion magnéto-hydrodynamique avec existence d'un champ magnétique très important, méritent une attention toute particulière : un modèle théorique est proposé et semble crédible. Reste à le vérifier.

Qu'apporterait la détection ?

Le grand avantage de la détection — et c'est là son atout important — réside dans la possibilité **de réaliser des mesures physiques quantitatives en temps réel** sur le phénomène OVNI directement observé et d'en retirer une connaissance instrumentable, sans avoir recours au témoignage humain ou à des mesures postérieures ou fragmentaires comme cela se produit actuellement. De là l'intérêt croissant des stations et centrales de détection. Le réseau quant à lui permettrait de donner libre cours à une **analyse statistique** axée sur un élément précis de recherche, comme, par exemple, les phénomènes électromagnétiques maintes fois allégués lors d'une approche OVNI. De nouvelles **corrélations** intéressantes pourraient être établies ainsi que de nouvelles **preuves testimoniales.**

La méthode scientifique peut être de mise en ufologie : grâce aux instruments de mesures couplés aux détecteurs, une confrontation constante entre les modèles théoriques et les données de l'observation deviendra possible, ce qui ouvre la voie à la vraie recherche telle qu'elle se conçoit, et ne saurait être que stimulante pour de nombreux chercheurs.

La détection est-elle fondée ?

Il ne paraît pas exister de raison pour que ces Engins de l'Extraordinaire échappent à nos investigations.

La matérialité et l'évidence physique d'un bon nombre d'entre eux est prouvée et sur ce point, les statistiques sont formelles : un pourcentage élevé décrit des observations avec interactions tangibles entre l'OVNI et son entourage. Que ce soit les traces matérielles laissées au sol et qui supposent généralement un engin d'un poids de plusieurs tonnes, les résidus découverts, les rémanances radioactives anormales sur un lieu d'atterrissage, les multiples effets électromagnétiques qui produisent arrêts de voitures, pannes de courant perturbations des appareils de radio ou TV, ou peut-être les effets lumineux, calorifiques, sonores, les détections radar ou les photographies, tout laisse à supposer qu'un bon

nombre de ces engins sont issus d'une technologie supérieure, certes, mais néanmoins détectables par nos moyens actuels.

La détection a-t-elle des chances de SUCCes ?

A cette question, une autre pour réponse : quand le milieu scientifique et ufologique se décidera-t-il à envisager sérieusement cette nouvelle branche de la recherche ?

Nous en somme toujours à l'ABC de la recherche détection et actuellement, les sociétés ufologiques ne peuvent offrir que leurs modestes réalisations, tributaires bien souvent des impératifs financiers.

Tous les espoirs de succès sont néanmoins permis, si la cause pouvait en être entendue. La détection est née et elle évolue. Elle constitue, à l'heure actuelle, le seul moyen d'approche réellement scientifique du phénomène OVNI. Espérons qu'à brève échéance, elle apportera les éléments irréfutables qui feront progresser la Connaissance de ce monde fantastique où l'on discerne encore difficilement la part de fiction et celle de la réalité.

Emile Têcheur,
Responsable Service Détection.

Depuis deux ans, la SOBEPS procède au codage systématique de la littérature ufologique, d'une part en créant le fichier Rapidtri dont le principe de codification a été exposé dans le n" 14 d'Inforespace, d'autre part en créant une banque de données informatiques basée en grande partie sur la retranscription des informations de la carte Rapidtri. En moins de deux ans, nous avons récolté près de 6.000 références. Le fichier informatique est déjà opérationnel. Le fichier Rapidtri le sera dès l'achèvement des nouveaux locaux de la SOBEPS.

Nous avons un urgent besoin de conseillers universitaires ou assimilés de tout horizon pour interroger le fichier, le critiquer et attirer notre attention sur des rubriques que nous n'estimons pas devoir être codées alors qu'elles sont d'une importance capitale pour certaines disciplines.

Nous souhaitons que des universitaires appartenant aux disciplines telles la médecine, la biologie, la psychologie, la sociologie, la mathématique, la statistique, l'astronomie, la physique, la chimie ou d'autres nous contactent très rapidement. Ce n'est qu'ensemble, dans le cadre de réunions interdisciplinaires, que nous pourrons discuter valablement de prochaines études à entreprendre. Nous sommes conscients que l'amélioration et le développement des rubriques études et recherches supposent votre participation.

Pouvons-nous, dès lors, compter sur vous ? Soyez assurés de notre discrétion si vous le souhaitez. Nous avons besoin de nouveaux codeurs pour l'année 1978. Vous enrichisserez gratuitement, chez vous, vos connaissances sur le phénomène OVNI. Nous vous prêtons livres et revues. Il suffit de passer un test que nous vous enverrons sur simple demande. Nous avons spécialement besoin de personnes pouvant lire l'anglais, l'italien, l'espagnol, le suédois. Enfin, nous avons besoin de correcteurs de listings. Persuadés que vous comprenez l'importance de l'appel qui vous est lancé, nous vous remercions très sincèrement de votre soutien.

Cosignataires :

Jean-Pierre Auquière : ingénieur chimiste et IND. agronome, licencié en sciences naturelles appliquées, docteur en sciences agronomiques de l'Université Catholique de Louvain.

J. Bodart : licenciée en sciences physiques de l'Université Catholique de Louvain.

Michel Bougard : licencié en sciences chimiques de l'Université Libre de Bruxelles, agrégé de l'enseignement secondaire supérieur.

F. **Gilis** : licencié en sciences physiques de l'Université de l'Etat à Liège.

Jean-Pierre Labrique : docteur en sciences botaniques de l'Université Catholique de Louvain.

Auguste Meessen : professeur de physique théorique à l'Université Catholique de Louvain.

Emile Técheur : licencié en sciences physiques de l'Université Catholique de Louvain, agrégé de l'enseignement secondaire supérieur.

Luc Van Cangh : ingénieur chimiste et ind. agr. docteur en sciences naturelles appliquées de l'Université Catholique de Louvain.

Les grands cas mondiaux

OVNI en Papouasie (2)

D'où viennent-ils ?

C'est bien sûr la grande question. Le problème OVNI serait plus ou moins résolu si l'on pouvait y répondre. Je n'oserais pas trancher le problème, c'est la tâche des experts. Cependant certaines explications faciles peuvent être écartées.
Viennent-ils d'Amérique ? (comme le supposèrent tout naturellement certains papous). Dans ce cas, pourquoi l'Amérique fut-elle confondue quand ils apparurent au-dessus des USA en 1947 et après ? Pourquoi l'Amérique se lança-t-elle dans des projets de recherche coûteux pour enquêter à propos des OVNI ? Pourquoi d'autres pays n'ont-ils pas protesté contre la violation de leur espace aérien? Et pourquoi, l'Amérique dépense-t-elle des millions de dollars pour fabriquer des fusées spatiales inefficaces et dépassées si elles possèdent des engins comme des soucoupes volantes ?
Sont-ils alors, comme beaucoup le suggèrent, des armes secrètes russes ? Utilisons alors le même raisonnement. Le monde l'aurait su au bout de ces années. Le fait aurait été rendu public et l'Amérique aurait été la première à le faire savoir et protester contre la violation de son territoire. Il n'est guère vraisemblable que les Russes aient pu être assez fous pour risquer leurs armes secrètes au-dessus des USA et des pays membres de l'OTAN où elles auraient pu s'y écraser ou y être capturées et révélant par conséquent le secret les entourant. Il n'y a certainement pas d'autres puissances sur terre possédant les ressources pour faire de telles machines et de toute façon, les arguments énoncés ci-dessus leur seraient également applicables.

Mais s'ils ne sont pas d'origine terrestre, d'où viennent-ils ? Leur possibilité d'accélération et leur vitesse énorme donnent à penser qu'ils sont plutôt des engins spatiaux que des engins aériens. On les a vus s'élever à des vitesses énormes et disparaître dans l'espace. Ils apparaissent au-dessus de localités sans qu'on ait pu les détecter auparavant. Tout cela suggère qu'ils arrivent de l'espace interplanétaire.
Leur construction particulièrement révolutionnaire et leurs pouvoirs extraordinaires, « impossibles » chez toute machine terrestre et semblant même contredire les lois scientifiques (telles que nous les connaissons), suggèrent qu'ils ont été fabriqués par des intelligences très en avance sur nous. Leurs manœuvres et leur conduite imprévisibles et inexplicables pour nous, mais clairement intelligentes, défendent bien cette théorie.
Viennent-ils de la Lune, de Vénus, de Mars, du Système solaire, de la Galaxie ? Qui sait ? Nous manquons de preuves. Cette preuve se construit petit à petit.
J'ai écrit cet article afin que cette petite pierre vienne s'ajouter à l'édifice qui ne cesse de grandir et contribue à la solution de ce fascinant problème.

Quelles sont leurs intentions ?

Quand nous saurons d'où ils viennent et qui ils sont nous pourrons alors nous attaquer à ce problème : Pourquoi viennent-ils ? Les observations papoues permettent de glaner quelques indications.

D'abord rien ne nous dit qu'ils aient des intentions hostiles. Aucun de ces objets n'a touché aux biens ni fait de mal aux personnes. La seule fois où des êtres humains furent aperçus, ils répondirent à nos saluts en agitant le bras ou en balançant leur machine. Geste amical, certainement.
Il est surprenant qu'ils n'aient pas tenté d'atterrir. Ils auraient certainement pu le faire très facilement avec des machines aussi perfectionnées en s'aidant de ce qui semblait être un train d'atterrissage déployé. Les témoins pensèrent, lors de nombreuses observations qu'ils allaient atterrir, et le Père et ses amis les invitèrent à le faire. Pourquoi n'atterrirent-ils pas ? Pourquoi ne répondirent-ils même pas aux appels ? Il est possible que le champ magnétique entourant la machine empêchait le passage des sons. Peut-être ne pouvaient-ils pas répondre aux appels, même après les avoir entendus ? Ils avaient peut-être des raisons particulières de ne pas atterrir, ou l'ordre de ne pas le faire. Peut-être ne nous font-ils pas encore tout à fait confiance ? Peut-être pensent-ils que nous ne sommes pas prêts à les rencontrer et à recevoir leurs idées ? Qui sait ?

Le fait est qu'ils s'approchent de nous, qu'ils nous examinèrent et qu'ils manœuvrèrent ou ajustèrent une sorte d'appareillage sur l'engin et qu'ils repartirent. Le petit village de Boainai et sa mission et ses habitants ont dû les intéresser prodigieusement pour qu'ils répètent la procédure deux soirées de suite. Quelle était leur intention en examinant un endroit aussi reculé de notre planète ? C'est la porte ouverte aux spéculations. Dans un endroit aussi reculé ils étaient parfaitement libres de toutes interférences créées par des avions, les radars et autres dispositifs scientifiques qui existent dans toute zone civilisée. Ils pouvaient agir à leur guise

sans être dérangés. Pas même le moindre télescope ou appareil photographique les prenant en point de mire !

Ils ont certainement choisi leur endroit avec soin. Il semble qu'ils aient effectué une enquête détaillée et complète sur la zone de la Baie de Goodenough, revenant inlassablement aux mêmes endroits avec des appareils différents et exécutant différentes activités. Tout cela dans la perspective d'un futur atterrissage ? C'est improbable, car le caractère montagneux de la région présenterait un avantage du fait de son isolement. Peut-être que de telles machines ne seraient pas confiantes en terrain plat. Ou bien, cette baie a-t-elle été prise comme échantillon pour une étude intensive ? Il semble qu'ils aient survolé presque chaque partie du monde d'une manière générale et assez lâche pour se concentrer, quelques mois plus tard, sur des zones particulières, notamment en Amérique, en France et au Brésil, par exemple. Ils prennent peut-être quelques échantillons représentatifs de différentes parties de notre planète, étant donné qu'une enquête détaillée de chaque pouce de terrain représenterait, même pour eux, une tâche énorme voire inutile. L'enquête menée dans la Baie de Goodenough semble avoir été très poussée.

Quid de l'avenir ? Vont-il partir, une fois leur mission accomplie ? Il semble en effet que depuis 1946 ils aient quadrillé le globe de façon systématique d'ouest en est. Certains chercheurs avaient prévu leur passage de 1959 au-dessus de la Nouvelle-Guinée et de l'Australie. Il a été également prédit que 1960 marquerait la fin de leur enquête. Que va-t-il se passer après cela ? Là encore, nous n'en savons rien. Selon certaines rumeurs, les observations se poursuivent. Il est fort probable qu'elles continueront. Il ne fait aucun doute qu'un jour nous saurons qui ils sont, d'où ils viennent et qu'elles sont leurs intentions.

A quoi bon s'inquiéter ? Parce que l'homme a peur de l'inconnu. Il ne comprend que ce qui lui fait face. Et aussi parce qu'il est très important de savoir ! En effet il est très important de savoir qui sont et que font ces êtres peut-être venus d'une autre planète pour nous observer. Il est capital que nous soyons tous prêts à éviter la panique ou toute réaction malheureuse.

S'ils ne sont pas d'origine interplanétaire, l'importance du problème demeure, auréolé d'un danger peut-être encore plus grand.

Ces considérations mises à part, le problème demeure fascinant et donne matière à une recherche scientifique sérieuse et systématique. La science a pour but de rechercher la vérité. Les observations faites en Papouasie apporteront peut-être leur contribution à cette recherche.

Révérend E.G. Cruttwell.

Ce que les officiels avaient à dire

Dans son numéro de mai-juin 1961, la Flying Saucer Review avait lancé un défi à M. FA, Lang, Squadron-leader de l'Armée de l'Air australienne afin de prouver le bien-fondé de ses affirmations contenues dans une lettre adressée au Dr. Finch, selon lesquelles les objets vus par le Père Gill n'étaient pas des véhicules habités •• en provenance de l'une ou l'autre planète ». Nos amis de la FSR n'ont reçu aucune réponse, sauf la correspondance ci-dessous que leur fit parvenir M. P.E. Norris, Président Honoraire de la « Victorian Flying Saucer Research Society » de Melbourne et qui suscitera certainement un vif intérêt parmi nos lecteurs qui ont à cœur de connaître les réactions des autorités dans le monde entier en face d'observations que les termes de « ballons », « météorites » ou autres objets conventionnels ne peuvent élucider.

La première lettre, imprimée ci-dessous, a été écrite par M. Norris à l'Editeur. Elle explique très clairement le fond du problème. L'expression « vaisseau-mère » utilisée par le Père Gill ne s'appliquait pas à un objet en forme de cigare mais au plus grand et au plus proche des objets circulaires qu'il a vu.

Il est donc important que dans ce cas les lecteurs ne perdent pas de vue que le « vaisseau-mère » est en fait l'objet sur lequel furent observés les quatre êtres humains.

C'est cet objet que le Squadron-Leader évite de mentionner !

100 Collins-street
MELBOURNE
VICTORIA, AUSTRALIA
23 juin 1961

A l'éditeur
FLYING Saucer Review

Cher Monsieur,

C'est avec intérêt que j'ai lu votre article paru dans l'édition de mai-juin concernant l'observation du Rév. Gill et le jugement porté à ce propos par la RAAF.

Vous trouverez, en annexe, une correspondance que m'a fait parvenir le Directorial des Services

de renseignements de l'Armée de l'Air que vous pourrez prendre la peine de comparer avec l'envoi du Dr. Finch.

Le jugement porté est plus facilement compréhensible si l'on n'oublie pas que le Père Gill a en fait vu simultanément deux types d'OVNI : un grand « vaisseau-mère » aux caractéristiques différentes, habité par quatre êtres d'apparence humaine et plusieurs petits disques relativement indistincts qui, tout le temps, demeuraient à assez grande distance des observateurs.

Le Squadron-Leader se réfère aux disques lorsque, dans sa conclusion, il dit « au moins trois de ces lumières étaient des planètes ». A aucun moment, il ne fait particulièrement allusion au « vaisseau-mère », dérobade subtile qui ne se remarque pas aisément à la première lecture.

En fait, si le Père Gill et ses compagnons n'avaient vu que les disques, le jugement de la RAAF serait pratiquement inattaquable. Par conséquent, la nature du « vaisseau-mère » demeure sans explication officielle.

Le byzantinisme des autorités est encore plus extraordinaire lors des enquêtes menées sur la série d'observations en Tasmanie mises en vedette, en octobre 1960, par le rapport du Rév. Lionel Browning au sujet d'un « vaisseau-mère » et de plusieurs disques escorteurs.

Dans une lettre, datée du 15 novembre 1960, l'original se trouve dans les dossiers de VFSRS, le Ministre des Forces Aériennes, M. F.M. Osborne admet qu'en effet son département a été incapable de trouver la moindre explication naturelle à l'observation de M. Browning.

Cependant, cela n'a pas empêché le Squadron-Leader Lang et ses collègues du renseignement de conclure dans leur analyse des OVNI de Cressy à « des nuages qu'une turbulence dispersait dans toutes sortes de directions ». Le mystère s'épaissit quand une femme de 35 ans habitant Cressy et sa fille de 11 ans virent un « vaisseau-mère » apparemment identique à celui de M. Browning.

Elles ont déclaré aux enquêteurs de la VRSRS que les fonctionnaires de la RAAF leur avaient demandé de ne pas répéter les détails de leur observation au public.

Vous trouverez, en annexe, copies des lettres susmentionnées pour compléter votre dossier.

Je crois également pouvoir répondre à la question de Mme Pugh dans sa lettre à l'Editeur au sujet du Rév. Browning qui, selon ce qui a été rapporté, se demande si les OVNI sont d'origine russe.

Le premier récit au sujet de son observation parut dans les journeaux de Melbourne sous le titre malheureux « Un pasteur et sa femme : "Nous avons vu un vaisseau spatial ». Ni Mr, ni Mme Browning n'ont, à aucun moment, dit une telle chose.

Lors de déclarations ultérieures à la presse, le Rév. Browning s'est peut-être montré excessivement sceptique en tentant, à juste titre, de compenser l'effet dépréciatif de ses dires, incorrectement rapportés, sur la valeur de son rapport.

A la suite de sa première déclaration à la presse, j'ai rencontré le Rév. Browning à plusieurs reprises et je peux certifier à Mme Pugh que M. Browning, tout en demeurant objectif dans son approche du problème, ne pense pas sérieusement à voir des armes secrètes russes dans les OVNI.

Je vous prie de croire...

(P.E. Morris)
Pdt Honoraire
CANBERRA

Commonwealth of Australia
Minister of Air
Parliament House
CANBERRA

15 novembre 1960

à Mr. G.W.A. DUTHIE
The Opposition Whip
Parliament House

Cher Monsieur Duthie,

J'ai bien reçu votre lettre du 9 novembre concernant l'observation de lumières aériennes rapportée par le Rév. Lionel Browning de Cressy, Tasmanie.

Mon département n'interviewe pas chaque personne qui prétend avoir vu dans le ciel des objets volants non identifiés ou des lumières inexplicables. Il enregistre les rapports concernant ce genre d'observation d'où qu'ils viennent et en évalue la fiabilité.

Les rapports qui semblent justifier un examen approfondi sont ensuite soumis à un autre examen au cours duquel les services météorologiques, l'aviation civile et le service gouvernemental d'Astronomie sont invités à présenter des explications possibles. Si aucune explication naturelle n'est donnée, nous procédons à une enquête plus approfondie, au cours de laquelle des officiers de l'Armée de l'Air procèdent à une interview des personnes qui ont rapporté les observations.

Dans le cas présent, mon département a reçu un rapport écrit émanant du Département de l'Aviation Civile de Tasmanie concernant les expériences de M. Browning, en conséquence de quoi M. G. Waller, Wing Commander, a reçu l'ordre de procéder à l'interview de M. Browning et des autres témoins.

A plusieurs reprises, les F.S.R.S. de Victoria et de South Australia ont demandé à avoir accès aux dossiers de mon département, mais je ne suis pas préparé à livrer ce genre de documents officiels. Cependant, mon département examinera et analysera toute information que ces sociétés prendront la peine de lui soumettre.

Bien vôtre,

F.M. Osborne.

Royal Australian Air Force
Directorate of Air Force Intelligence
Department of Air
CANBERRA
554/1/30)5 M)

22 février 1960

à Mr. P.E. Norris
Honorary President
Victorian Flying Saucer
Research Sty,
MELBOURNE

Monsieur,

Nous vous remercions pour votre lettre du 25 janvier 1960. Un officier de ce Directoire a effectué une enquête sur le rapport du Père Gill concernant les activités d'OVNI dans la région de Boianai, Nouvelle Guinée, et copie de ses conclusions ont été soumises aux autorités compétentes. Comme stipulé dans notre note 114/1/201 (AAA) du 14 février 1957, le public ne peut avoir accès à de tels rapports. Bien qu'il ne soit pas possible de tirer la moindre conclusion positive, nous ne croyons pas, cependant, que les objets observés par le Père Gill et ses compagnons, aient été des véhicules spatiaux habités. Une analyse des relèvements et angles mesurés au-dessus de l'horizon suggère qu'au moins trois des lumières étaient des planètes, c.à.d. Jupiter, Saturne et Mars. La réfraction de la lumière, la position changeante des planètes par rapport aux observateurs et le mauvais temps tropical pouvaient donner une impression de dimension et de mouvement rapide.

Veuillez agréez...

(signé) F.E. Lang Squadron-Leader.

Commonwealth of Australia
Directorate of Air Force Intelligence
Department of Air
CANBERRA

7 mars 1961.

à Monsieur P.E. Norris
Hon. Président
Victorian Flying Saucer
Research Sty
Tooraak, Victoria

Dans v/réponse, quoter : 554/1/30

Cher Monsieur,

Nous nous référons à votre lettre du 24 février 1961 et vous communiquons les résultats de notre enquête :

« Le phénomène fut (sic) le résultat du lever de la lune associé aux conditions météorologiques au moment de l'observation. Le 4 octobre 1960, la pleine lune aurait été visible à Cressy après 18 h. à Test, sud-est. Les objets apparemment vus se trouvaient près de l'horizon à l'est.

La présence de nuages de type « diablotins » se baladant dans différentes directions sous l'effet d'une turbulence à l'intérieur et autour d'une bourrasque de pluie auprès de laquelle les objets furent aperçus et la position de la lune ou ses reflets, produisirent l'impression d'objets volants. »

Je vous prie de croire...

H. Syme.

Royal Australian Air Force
Directorate of Air Force Intelligence
*Department of **Air***
CANBERRA
réf. 554/1/30

26 novembre 1959

à Mr. P.E. Norris
100 Collins street
MELBOURNE

Nous vous remercions pour votre lettre du 16 mars 1969 et pour les rapports d'observation du Père Gill y annexés. Nous avons commencé à mener une enquête sur les affirmations du Père Gill, mais il est trop tôt pour tirer des conclusions.

Des rapports de ce genre sont continuellement versés à nos dossiers afin de tenter d'amasser suffisamment de preuves permettant une analyse exacte. Cependant il faudra certainement un certain temps avant que nous puissions disposer d'un nombre suffisant de preuves.

H.B. Syme.

Une lecture attentive de cette correspondance nous permet de dire que nous ne croyons pas aux explications fournies par les autorités. D'autre part, nous ne croyons pas que les autorités croient aux explications qu'elles nous ont fournies.

Pour terminer cette affaire des OVNI en Papouasie, nous vous avons gardé une dernière prise de position à ce sujet : celle du défunt (et guère regretté par les ufologues) Donald H. Menzel, Chef d'oeuvre du comique involontaire, et de surtout certains excès auxquels les scientifiques anglo-saxons nous ont habitué. Le commentaire ci-dessous est extrait de l'ouvrage de J. Allen Hynek, Les objets volants non identifiés : mythe ou réalité ? (éd. Belfond, 1974, pp. 279-280).

« Dans cette affaire spectaculaire le père Gill et un grand nombre de Papous frustes ont signalé avoir vu plusieurs objets insolites dans le ciel. La plupart des observations ont pris place au début de la soirée, peu après le coucher du soleil. Il est pour moi significatif que Vénus ait été bien visible, se couchant environ trois heures après le soleil. Elle avait atteint sa plus grande élongation le 23 juin, tandis que son éclat maximum devait se situer le 26 juillet.

Je pense qu'il est significatif que, en dépit de l'éclat de Vénus, aucune des observations faites par le père Gill et par le groupe de la mission ne mentionne cette planète. Deux officiers ont reconnu que « Vénus devait être vue depuis cette station à peu près dans la même direction que celle où fut repérée la première lumière ». Il déclare avoir vu Vénus mais, selon lui, l'objet observé par le groupe de la mission était plus bas que Vénus et plus au nord. Ceci est, au demeurant, plus une opinion qu'une observation précise Robert L. Smith, aspirant patrouilleur, a vu Vénus au début de la soirée du 6 juillet mais il n'a apparemment repéré aucun U.F.O. Il mentionne avoir beaucoup regardé après minuit et avoir vu un objet lumineux qui était presque certainement Jupiter. Il a vu également quelques « étoiles filantes ».

Beaucoup d'experts disent que l'U.F.O. « ressemblait à une étoile ». Il reste cependant à expliquer les remarquables girations signalées principalement par le père Gill. Je ne trouve pas convaincant le fait qu'un certain nombre de garçons (et de filles) semblaient corroborer l'observation.

Ce qui suit peut en avoir été l'explication, et, en fait, j'ai effectué quelques expériences qui indiquent que c'est probablement l'explication correcte. Certaines peuvent toujours être contrôlées. Il nous faut d'abord supposer que le père Gill et Stephen Gill Moi (l'instituteur) sont tous les deux atteints d'une forte myopie et qu'ils ne portaient pas de lunettes au cours de l'observation. Comme ils devaient également avoir un stigmatisme *notable, l'image de Vénus a dû leur paraître grande et très étirée. Seule une explication de ce genre peut rendre compte des différences d'aspect de l'U.F.O. tel qu'ils l'ont respectivement décrit. Selon le père Gill la grande dimension du véhicule était la largeur; selon Stephen, c'était plutôt la hauteur. L'œil humain exécute des mouvements erratiques, qui font apparaître en vibration un objet tel qu'une étoile ou une planète alors qu'en fait l'objet est immobile. Les effets atmosphériques expliquent les rapides modifications des couleurs. Mais qu'en est-il des hommes qui, paraît-il, faisaient des signaux ? Peut-il s'agir d'une illusion ? Dans les cas de myopie, le frottement de la paupière sur le globe oculaire occasionne une sorte de césure optique. Et quand un myope essaie de voir mieux en plissant les yeux il en résulte une diffraction de l'image que viennent au surplus brouiller ses cils et l'image de ses cils. Les signaux faits aux occupants et leurs signaux en retour peuvent n'avoir pas été observés aussi universellement que le pensait le père Gill. Il a indiqué que l'on suffoquait de joie ou de surprise, peut-être des deux. Ceci ne pouvait-il au contraire traduire l'incrédulité de ceux qui ne voyaient pas ce que le père Gill disait voir ? Après tout, dans ce genre de missions, les indigènes ont été conditionnés pour croire aux miracles et aux histoires de la même eau.*

J'ai pu reproduire ce phénomène en employant des verres de lunettes d'une puissance d'environ quatre dioptries. Je me propose de recommencer l'expérience avec des verres ayant un stigmatisme notable, pour simuler la myopie supposée du père Gill. Puis, en clignant des yeux, j'ai pu aisément imaginer certains des phénomènes qu'il a signalés. Une partie de ces effets peut avoir été causée par la diffraction occasionnée par la paupière, outre les irrégularités telles que des cellules sanguines sur la rétine. Celles-ci étaient certainement présentes en la circonstance. Le père Gill a simplement supposé que les autres gens voyaient ce que lui-même voyait. Bien qu'un grand nombre de « témoins » aient signé le rapport, je doute beaucoup qu'ils aient su ce qu'ils signaient,

Nos enquêtes

Foudres en boule ou OVNI ?

Situé dans le Brabant wallon, à 40 km au SE de Bruxelles, le petit village de Perwez a déjà été le théâtre d'un certain nombre d'incidents OVNI dont les deux plus importants ont été décrits dans nos précédents numéros (1). Cette fois encore, nous allons retrouver ces lieux, en bordure nord de l'agglomération, le long d'une ligne de chemin de fer à demi désaffectée qui relie Jodoigne à Gembloux.

Cette enquête fut d'abord réalisée pour son compte personnel par M. P. Solia qui l'enregistra sur une bande magnétique qu'il nous remit pour information au début de l'année 1975. Les éléments contenus dans ce rapport nous parurent justifier une contre-enquête sur les lieux.

L'incident

La date exacte n'est pas connue, mais il semble bien qu'il se soit produit dans le courant de la semaine qui suivit Pâques 1974, soit entre le 16 et le 23 avril. Un groupe de cinq jeunes garçons de l'endroit, composé des trois frères de la famille Bielande, Michel (16 ans), Daniel (14 ans), Jean-Luc (8 ans) et de leurs amis Yvon Moinil (15 ans) et Jean-Louis Coninckx (14 ans) disputaient ce soir là une partie de foot-ball animée dans une prairie bordant la ligne de chemin de fer. Ils l'avaient commencée vingt minutes auparavant et quoique 20 heures fussent déjà dépassées, les enfants, tout à leur plaisir et profitant d'un semblant de clarté que leur dispensait encore le ciel bien dégagé, ne semblaient pas vouloir y mettre fin. Il n'avait pas plu pendant la journée, le sol était sec; le temps n'était pas non plus orageux. Brusquement, l'un des enfants signala qu'une lumière bizarre venait de surgir d'un petit bois éloigné de 500 m d'eux, légèrement en surplomb, et connu dans la région sous l'appelation de « Bois du décanteur ».

Aussitôt tous s'arrêtèrent de courir, interloqués puis vaguement inquiets.

Le phénomène présentait l'aspect d'une sphère de couleur rouge cerise — selon certains témoins rose ou encore orange — d'un diamètre estimé à 50 cm, se déplaçant silencieusement à environ 1 m. du sol. La lumière qui en émanait était vive mais non éblouissante; elle n'éclairait pas les éléments du paysage; ses contours étaient nets, bien dessinés; il n'en jaillissait ni étincelles, ni fumée, ni halo; elle progressait en ligne droite, suivant la ligne du chemin de fer, sans paraître tournoyer sur lui-même. Elle se dirigeait droit vers les enfants.

Chez ceux-ci la stupéfaction fit bientôt place à une panique bien compréhensible et sans se consulter ils battirent en retraite, dévalant la prairie en direction des proches habitations.

Ils n'eurent pas à aller bien loin : à dix mètres d'eux, un muret peu élevé longe un petit sentier qui mène vers leur terrain de foot-ball improvisé. Ils s'y retrouvèrent pêle-mêle et « Une fois là, on a continué à observer » dit Daniel.

Entretemps, la sphère avait franchi un petit pont par lequel la ligne de chemin de fer enjambe une rue située en contrebas lorsqu'elle manifesta pour la première fois un comportement qui pouvait laisser croire qu'elle était intelligemment contrôlée : un brusque mouvement en S l'amène de l'autre côté de la voie et la voilà qui repart en ligne droite vers les témoins. Après avoir parcouru encore 7 à 8 m, elle oblique à nouveau et pénètre dans la prairie qu'ils occupaient quelques secondes auparavant. Et là, dans un éclair silencieux, elle disparaît brusquement.

Très excités à présent, les enfants jettent un rapide coup d'œil dans la direction du bois où il leur semble que les événements suspects sont en train de se dérouler : une dizaine de petites lumières effectuent d'incessants va-et-vient entre le « Bois du décanteur » et une carrière située

1. Inforespace n°s 16, pp. 12-15; 17, p. 34; 33, pp. 5-10.

(Suite de la page 11).

et pourquoi. Sans doute étaient-ils intrigués que leur grand chef voie quelque chose qui leur demeurait invisible. D'un autre côté ils ne devaient cependant pas être surpris outre mesure puisque, après tout, ils le considèrent comme un saint homme. Dans ce monde, les gens qui ont besoin de lunettes et n'en portent pas sont légion. Il m'intéresserait de savoir si le père Gill porte ou non des lunettes, le type de ses verres correctifs, et, finalement, s'il les portait ce soir-là. Etant donné qu'une hypothèse très simple rend compte, sans être gauchie, des observations signalées, je considère dès lors le cas du père Gill comme résolu. De plus, je pense que les mêmes phénomènes sont responsables de certains des cas les plus spectaculaires qui demeurent non résolus dans les dossiers de l'Air Force.

20 décembre 1967 ».

derrière la ferme d'Al Vau tandis que deux grosses lumières fixes clignotent par moment entre les arbres. Persuadés du caractère insolite de ces manifestations, ils ne tardent pas à quitter les lieux. Le même soir, les trois frères feront un récit enthousiaste de ces événements à leurs parents.

Enquête et contre-enquête

Solia apprit l'incident alors qu'il préparait une conférence consacrée aux OVNI et avait fait appel aux témoignages des gens de la région. Il rencontra les trois témoins principaux à la fin du mois de mai 1974. Ayant pris connaissance de l'enregistrement qu'il réalisa à cette occasion, je me suis rendu sur les lieux les 12 avril 1975.

Cette contre-enquête à vrai dire n'apporta rien de bien neuf, les enfants s'en tenant à leurs déclarations primitives; si leurs estimations restaient imprécises, je pus constater qu'ils ne cherchaient pas à «grossir » l'incident et mon impression générale fut qu'ils décrivaient bien, autant qu'ils le pouvaient, un phénomène inhabituel auquel ils avaient été mêlés. Aucun d'entre eux ne pourrait être considéré comme un « fanatique des OVNI » — ils en ignoraient jusqu'à l'expression.

Psychologiquement, ils étaient caractérisés, au moment de ma visite, par l'esprit volontiers romanesque de tous les enfants de leur âge, mais justement pas sur des questions ayant trait, de près ou de loin, avec les OVNI, ainsi que le montre l'extrait suivant :

Enq. : Le long de la ligne de chemin de fer, n'avez-vous jamais rien remarqué d'anormal ?

Enf. : Non. Si, un jour nous avons vu passer un train blindé. Il était gardé par des soldats français (?)

Enq. : Depuis ce soir là, il ne s'est plus rien produit ?

Enf. : Non.

Enq. : Je vois une petite maison abandonnée près du petit muret. Personne n'habite là ?

Enf. : C'est la « maison de l'homme mort ». C'était un vieil homme qui vivait tout seul, c'était très sale à l'intérieur. Un jour on l'a trouvé mort.

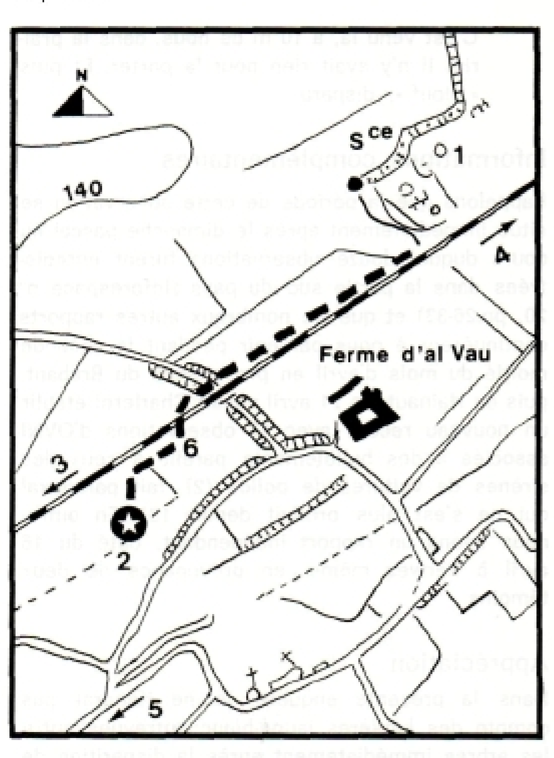
Enq. : Etait-ce avant ou après l'incident ?

Enf. : Oh, bien avant.

Enq. : Et le Bois du décanteur ?

Enf. : On ne peut pas y aller, dans ce bois. Le garde-chasse l'interdit. Mais c'est un bois mystérieux. Quand nous y sommes allés l'autre fois, il y avait un tas de branches cassées partout et de feuilles en train de flétrir. Les écorces étaient toutes arrachées. Si on y allait ?

Plan des lieux.
1. Bois du décanteur; 2. Situation des enfants à la fin de l'observation; 3. Vers Gembloux; 4. Vers Jodoigne; 5. Vers le centre de Perwez; 6. Trajectoire de la boule lumineuse et disparition.



Dans le bois, assez peu accueillant, rien de bien étonnant. Des branches jonchent le sol en assez grand nombre mais je me souviens de ce qu'un vent violent a dévasté la région une dizaine de jours auparavant. Les enfants me signalent « un champignon bizarre » qu'ils tiennent absolument à me voir emporter et nous quittons l'endroit.

En fin d'après-midi je rencontre le garde-chasse chez l'un des habitants de la région. Non, il n'a jamais rien remarqué d'anormal. Il se souvient de cette affaire de « soucoupe volante » pour en avoir entendu parler à l'époque. Pour lui le cas est clair : le Patro de la région avait organisé ce soir là un jeu de nuit. Ce que les enfants ont pris pour un engin venu du ciel c'était tout simplement la lumière des lampes torches.

Et pourtant :

Enq. ; A quelle vitesse se déplacait cette boule ?

Enf. : Comme quelqu'un qui marche très vite.

Enq. : Etes-vous sûrs qu'il n'y avait pas quelqu'un qui portait cette lumière ?

Enf. : (rires) : Pour sûr que non ! On l'aurait vu.

C'est venu là, à 10 m de nous, dans la prairie. Il n'y avait rien pour la porter. Et puis « plouf », disparu.

Informations complémentaires

Rappelons que la période de cette observation se situe immédiatement après le dimanche pascal au cours duquel douze observations furent enregistrées dans la partie sud du pays (Inforespace n° 20, pp.26-33) et que de nombreux autres rapports continuèrent à nous parvenir pendant la seconde moitié du mois d'avril en provenance du Brabant, puis du Hainaut. Le 21 avril voyait Charleroi établir un nouveau record avec 17 observations d'OVNI associés à des hullulements pareils à ceux des sirènes de voitures de police (2), fait paradoxal qui ne s'est plus produit depuis (3). En outre, nous avons un rapport indépendant, daté du 16 avril à Perwez même, en provenance de deux témoins.

Appréciation

Dans la présente enquête, je ne tiendrai pas compte des lumières jaune-blanc entrevues entre les arbres immédiatement après la disparition de la sphère lumineuse. Une surexcitation bien naturelle a pu faire trouver mystérieuses des lueurs provenant d'habitations distantes, voire d'une petite route située à 1 km de là plus au N. D'ailleurs: « Les jours suivants on les a encore vues ces lumières. Puis on n'y a plus fait attention ».
Reste la « boule rouge »; à ce sujet je dois avouer qu'entre l'avis d'un garde-chasse certes expérimenté mais qui n'était pas présent et celui de cinq jeunes gens dont aucun n'est un demeuré qui soutiennent qu'il n'y avait personne pour porter cette lumière et qu'elle a disparu, « plouf », sur place, c'est le second que je retiens.

Plasmas et plasmoïdes

Reste à savoir s'il n'est pas possible d'« expliquer » cet OVNI.
Dans un article déjà ancien (4), notre ami M. Bougard tentait de faire le point sur cette question presqu'aussi nébuleuse que celle du sujet qui nous occupe. il écrivait à ce propos :
« La forme des plasmas est déterminée par le champ magnétique qu'ils transportent et leur comportement est souvent inattendu car les facteurs pouvant l'influencer sont très nombreux (...). Il faut insister sur leur caractère particulièrement instable : on ne les conserve (en laboratoire) que pendant quelques millisecondes. C'est cette grande instabilité ainsi que les conditions très particulières de leur confinement qui doivent nous les faire rejeter comme étant une explication valable de la plupart des OVNI.
Quand aux plasmoïdes, qui correspondent à tout ce qui macroscopiquement se comporte comme un plasma et dont le plus connu est certainement la foudre en boule, le mystère qui entoure les conditions de leur formation n'est pas encore entièrement résolu. Selon Klass (5), ces éclairs pouraient être formés par des particules de poussière chargées d'électricité par l'action de la foudre. Pour E. Argyle (6), l'éclair en boule serait une illusion d'optique en tant qu'« image permanente positive » (7) d'un phénomène lumineux lié à la foudre : par exemple, si un éclair se propage en présentant sa pointe dans la direction du regard d'un témoin, etc.
D'autres théories évoquent encore des ondes radio ultra-courtes voire même l'explosion d'une météorite en anti-matière entrant en contact avec la matière (7). »
Par ailleurs, dans un petit ouvrage de vulgarisation fort bien fait (8) nous lisons ce qui suit :
« Le 25 mai 1934, à Moscou, au cours d'un orage, une petite boule lumineuse de couleur bleu-violet pénétra dans l'appartement de la citoyenne Domanova, rue Métrostroïevskaïa. Cette boule n'était pas plus grosse qu'une noix. Elle vola dans la pièce en laissant derrière elle un sillage argenté d'étincelles et, tout aussitôt, éclata en produisant un bruit semblable à celui que l'on entend lors d'un court-circuit.(...)

Au cours de l'été 1958, un météorologiste de la station d'Ararat, en Arménie, vit tout à coup la fenêtre de la pièce, où il travaillait, ouverte par un coup de vent et une boule de feu entra avec

---

2. Inforespace no 21, pp. 30-42.
3. Mais qui avait un précédent ; observation à Koekelberg du 16 août 1973 (enquête du 8 octobre 1973) « le témoin entendit dans le ciel un hullulement pareil à celui d'une sirène, mais il ne vit rien. Puis brusquement un OVNI surgit d'un nuage, au-desus du Palais de Justice ».
4. « Plasma et plasmoïdes », Inforespace no 15, pp. 24-27.
5. Ce physicien prétend expliquer par les plasmas tous les phénomènes OVNI (y compris les humanoïdes ?) voir ses deux ouvrages « Ufos : explained » et « Ufos : Identified ».
6. Cité par M. Bougard.
7. Il est surprenant de constater à quel point les expressions utilisées tant par certains « ufologistes » en veine de théories plus ou moins fumeuses que par certains « scientifiques » confrontés à des phénomènes qu'ils ne peuvent expliquer se ressemblent.
8. « Phénomènes étranges dans l'atmosphère et sur la Terre » — V. Mézentsev, Editions de Moscou 1970, pp. 120-122.

fracas dans le local. Elle avait une forme un peu allongée et un diamètre approximatif de 20 cm. Après avoir décrit plusieurs cercles dans la pièce en lançant des étincelles, la boule sortit par la fenêtre et disparut (...) Les témoins remarquent que l'éclair en boule se déplace assez lentement, à la vitesse d'un homme qui court. Il est facile de le suivre des yeux (...). Lorsqu'une boule heurte un obstacle, elle éclate en faisant des dégâts. Parfois elle s'évanouit doucement, avec un faible bruit. Quand elle se déplace, elle fait entendre un léger sifflement.

Ces sphères étranges sont de couleurs variées : on en observe de rouges, d'autres d'un blanc aveuglant, d'autres bleues. Le plus souvent leurs dimensions ne dépassent pas 20 cm, mais on en a vu d'un diamètre de quelques mètres ou même de quelques dizaines de mètres ! » (9)

D'autres cas encore ?

On connaît l'argument classique : « Voila une observation intéressante; mais rien ne prouve qu'elle n'a pas été inventée, quoique vous en pensiez. En avez-vous d'autres du même type à proposer ?» Pour répondre valablement à une telle question, il faut s'être mis d'accord au préalable sur les **critères** qui feront que ces autres cas seront reconnus du « même type » et également sur **le nombre** de cas à apporter. Remarquons que cette démarche n'est jamais suivie ce qui explique à mon avis que l'ufologie, dans son approche explicative, ressemble fortement à ces auberges espagnoles où chacun trouve — veut trouver — ce qu'il apporte. Il y a là un point important de méthodologie dont seuls Vallée, puis Hynek se sont jusqu'ici préoccupés: ce n'est pas le lieu ici de tenter de résoudre cette difficulté; disons simplement que proposer une explication globale au phénomène avant de l'avoir résolue c'est littéralement, atteler les bœufs avant la charrue.

Si par « cas du même type » nous retenons les critères suivants : objet sphérique ou circulaire de petites dimensions, à moins de 2 m du sol, paraissant en interréaction avec le témoin (se dirigeant vers lui) pour disparaître de manière inexplicable sans explosion sonore, nous trouvons deux autres cas de ce genre dans nos dossiers.

Le premier a déjà été exposé longuement, je n'y reviendrai donc pas (10). Le second nous emmène dans cet autre haut-lieu de l'ufologie de la partie sud de notre pays, à Vedrin.

Enquêteur : Jean-Luc Vertongen.

Date approximative de l'observation : un dimanche de la première quinzaine d'octobre 1970, sans doute le 16.

Date de l'enquête : 3 juin 1974.

Localisation de l'observation : rue F. Terwagne, à Vedrin (11).

Témoin : Monsieur R.M., ancien directeur au Ministère du Travail à Namur.

Description du phénomène :

Le témoin prenait congé de son fils qui l'avait reconduit chez lui, ainsi que sa femme, après une journée passée en famille. Il était 22 h 15 et comme à l'habitude, M. R.M. attendait sur le pas de la porte de voir repasser la voiture pour lui faire un dernier adieu. Ce soir là toutefois, M. M. **fils** prit un autre chemin et le père ne le vit pas. Pendant qu'il attendait, il remarqua soudain en face de lui, à une vingtaine de mètres de l'autre côté de la rue, deux disques lumineux de couleur rouge-orange qui venaient silencieusement vers lui. Chacun des disques avait la taille d'un « carton de bock » (environ 10 cm.) et progressait à la vitesse d'un homme qui marche à 1 m. du sol; les contours étaient nets, bien délimités, la luminosité uniforme. Pensant avoir affaire à deux promeneurs munis de lanternes, M. R.M. héla les deux lumières pour les saluer. Il n'obtint aucune réponse. En regardant mieux, il constata alors que ces deux lumières n'éclairaient absolument pas le sentier où elles se déplaçaient, pas plus que les broussailles avoisinantes. Légèrement alarmé à présent, le témoin cria à sa femme de lui apporter une lampe torche tout en s'avançant prudemment dans son jardin. Brusquement, les deux objets avaient disparu.

M. R.M. a été très impressionné par le silence du phénomène et par l'absence de reflets de la lumière en provenance des objets. Il n'avait jamais assisté à rien de semblable jusque là.

Comment conclure ?

Point n'est besoin dans les lignes qui précèdent de mettre en italique les ressemblances ou dissemblances avec l'objet de notre rapport. Il en ressort que les phénomènes de type plasmoïdes ou foudre en boule ne se produisent naturellement

9. Cette affirmation est contredite par d'autres théories. Pourrait-il s'agir, dans ce cas, de véritables OVNI ?
10. Inforespace no 23, pp. 14-18.
11. La rue Terwagne fait angle avec l'avenue Ch. Capelle d'où eut lieu une des observations les plus spectaculaires du 14 avril 1974 (Inforespace no 20, pp. 26-33).

que dans des conditions atmosphériques orageuses, soit immédiatement avant, soit après que n'éclate un orage. D'ailleurs, écrit M. Bougard « en laboratoire, les plasmas ne subsistent que quelques fractions de secondes sous des pressions de 10^{-3} à 10^{-5} mm de mercure et dans des champs magnétiques de l'ordre de 50.000 à 200.000 gauss. »

Je me rappelle pour ma part avoir été témoin de deux phénomènes de ce genre : la première fois, me trouvant dans un bureau où travaillaient deux autres personnes dont j'étais séparé par un couloir de quelques mètres, je fus brusquement ébloui par un éclair blanc silencieux qui illumina brièvement les lieux d'une intensité plus forte que l'éclairage électrique. M'étant aussitôt rendu dans la pièce voisine — je craignais qu'un tube néon se soit détaché pour percuter le sol — je trouvai l'une des personnes en état de choc. L'éclair s'était produit, me dit-elle au moment où elle avait approché les mains d'une table entièrement recouverte d'une plaque de verre.

Le second incident est plus particulier encore : alors qu'une petite radio transistorisée alimentée par piles sèches était allumée à proximité d'une terrasse dont la porte était ouverte, un mince ruban laiteux bien délimité descendit obliquement du ciel et pénétra dans l'appareil, qui émit un grésillement et continua à fonctionner. Ce phénomène fut bref, presqu'instantané.

Les deux incidents eurent lieu peu avant que n'éclatât un violent orage, dans une atmosphère de basse pression, surchargée d'humidité. Il ne fait pas l'ombre d'un doute pour moi qu'il s'agissait là bel et bien de phénomènes électriques de l'atmosphère rares et mal connus, sans aucun rapport avec l'étude des OVNI.

Fiche technique de l'observation

Date : entre le 16 et le 23 avril 1974.
Lieu : Perwez (Brabant) IGN 10407, 50°37'58"N., 4°39'31" E.
Objet : sphère lumineuse rouge de 50 cm de 0.
Nombre de témoins : 5.
Indice de crédibilité : 3.
Indice d'étrangeté : 3.
Classification : 3.
Evidence directe : néant.
Evidence indirecte : une autre observation à 1 km. de là, le 16 à 01 h. 00.

Franck Boitte.

Le problème de la communication des OVNI entre eux et avec leur base

Dans l'hypothèse où les OVNI seraient bien des engins d'origine extraterrestre, on peut se poser la question de leur mode de communication entre eux et avec leur base. De notre point de vue de Terriens de la fin du 20me siècle, le moyen de télécommunication qui nous paraît le plus évident est bien entendu la radio. Mais qu'en serait-il pour une civilisation plus avancée ? Le fait est que l'on n'a jamais intercepté la moindre émission de radio qui ait paru correspondre à un échange de messages entre extraterrestres ou à un téléguidage d'engins non pilotés. Nous n'avons pas enregistré non plus, jusqu'à présent, d'émissions intelligentes en provenance d'autres étoiles ou d'un quelconque point extérieur à la Terre. Le présent article se propose de montrer que cette situation ne permet guère de tirer des conclusions quant à la nature ou à l'origine des OVNI, car bien des hypothèses demeurent possibles.

Tout d'abord, on ne peut pas exclure que les communications des OVNI entre eux et avec leur base se fassent quand même par radio, mais elle seraient dans ce cas codées de manière que nous ne puissions pas les distinguer du bruit de fond naturel. L'hypothèse que des intelligences extraterrestres coderaient leurs communications entre elles afin de ne pas être repérées par les civilisations qui n'ont pas encore atteint un certain seuil de développement technologique ou psychique a été émise récemment par des hommes de science en dehors de tout contexte ufologique (1). Même si un vaste projet de recherche de signaux extraterrestres intelligents comme le projet Cyclope (2) ne donnait aucun résultat, cela ne prouverait donc aucunement que nous soyons la seule civilisation technologique de la galaxie.

Maïs ne devrions-nous pas au moins capter les émissions de télévision et de radio en modulation de fréquence d'autres civilisations ? (les longueurs d'onde utilisées en modulation d'amplitude sont réfléchies par l'ionosphère) Un réseau de radio-téléscopes comme celui du projet Cyclope permettrait en effet de détecter de telles émissions à une centaine d'années-lumière de distance. Sagan et Drake (3) font remarquer à ce propos que la durée pendant laquelle une planète émet involontairement vers l'espace est peut-être très courte. Il y a un demi-siècle, la Terre était silencieuse, et dans un autre demi-

siècle, elle le sera sans doute à nouveau, du fait du développement de la télévision par câble et des satellites de télécommunication qui retransmettent les signaux sous forme de faisceau étroit. La dispersion des ondes de radio et de télévision dans l'espace est en effet un gaspillage d'énergie, et il est probable que, par les temps qui courent, cet aspect de la question accélérera l'évolution technique...
Cela étant, les chances sont évidemment minimes qu'une civilisation proche se trouve en même temps que nous dans cette étroite marge d'un siècle. Une civilisation plus avancée n'émettrait plus vers l'espace que des signaux volontaires, ce qui nous ramène au problème du non-contact, qui a déjà fait couler tant d'encre en ufologie (4). Parmi les nombreuses raisons qui peuvent retenir les êtres gouvernant les OVNI de prendre physiquement contact avec nous, beaucoup s'appliquent également au contact indirect par radio. C'est notamment le cas du danger d'un « choc culturel » qui détruirait la civilisation la moins avancée, ou du moins bloquerait son évolution.

S'il est donc possible que les OVNI utilisent pour leurs communications des signaux radio codés de manière complexe, on peut cependant se demander s'il est bien vraisemblable qu'ils le fassent. Pour l'envoi d'un message d'un OVNI à un autre ou à une base proche, telle qu'une station orbitant autour du soleil ou une planète du système solaire utilisée comme relais, ce mode de transmission ne pose évidemment aucun problème. Il n'y a pas d'impossibilité non plus si les OVNI proviennent, selon l'hypothèse de M. Maurice de San (5), de vaisseaux-mondes passant à proximité relative de notre système. En revanche, si les OVNI ont leur origine sur une planète gravitant autour d'une autre étoile de la galaxie, rien ne va plus ! En effet, tout signal radio, voyageant impertubablement à la vitesse de la lumière, mettrait plusieurs dizaines d'années pour faire l'aller-retour jusqu'aux étoiles habitables les plus proches. Ce n'est certes pas l'idéal dans les situations qui réclament une réponse urgente...

On se trouve dès lors devant cette alternative : ou bien les OVNI ne communiquent pas avec leur planète d'origine durant tout leur voyage interstellaire, et les équipages doivent faire face entièrement seuls à tout imprévu, sans aucune possibilité de demander du secours, ou bien il existe un moyen de télécommunication plus rapide que les ondes électromagnétiques... Pour essayer de nous faire une idée de ce que pourrait être ce moyen, voyons d'abord comment l'OVNI lui-même pourrait se déplacer en un temps raisonnable d'une étoile à l'autre. Précisons d'emblée que nos connaissances actuelles ne peuvent nous donner que de vagues lueurs à ce sujet, et que pour la plupart des physiciens, un tel voyage est purement et simplement impossible. Mais l'histoire des sciences montre à foison ce que vaut réellement ce dernier mot...

On peut d'abord songer, dans le cadre de la relativité, à une nouvelle interprétation du célèbre « paradoxe des jumeaux » (ou du voyageur de Langevin), telle que le vaisseau qui, ayant voyagé à une vitesse proche de celle de la lumière, a pu atteindre une autre étoile en un temps limité du fait de la dilatation relativiste du temps, retrouve sa planète d'origine aussi peu vieillie que lui, et non pas beaucoup plus vieillie, comme l'affirme l'interprétation classique du paradoxe (6). Mais une expérience, unique à ce jour à notre connaissance, semble confirmer le paradoxe des jumeaux sous sa forme traditionnelle (7), et cette voie n'est donc peut-être pas la bonne. Le fait de retrouver sa planète d'origine vieillie de quelques siècles peut en effet être considéré comme un formidable obstacle, de nature plus psychologique que matérielle d'ail-

1. T.B.H. Kuiper et M. Morris, Searching for extraterrestrial civilisations, Science, vol. 196, no 4290, 6-5-1977, pp. 616-621; Franck Boitte a commenté des extraits de cet article dans Inforespace no 34, juillet 1977, pp. 29-30.
2. Le projet Cyclope a été évoqué dans Inforespace par Michel Bougard (n° 1, p. 42) et par Franck Boitte (n° 30, p. 21).
3. Carl Sagan et Frank Drake, The search for extraterrestrial intelligence, Scientific American, vol 232, n° 5, May 1975, pp. 80-89.
4. Aimé Michel, A propos des soucoupes volantes, éd. Présence Planète, 1966, 6me partie : Ombre et Silence, pp. 271-289; Le problème du non contact, dans : Charles Bowen, En quête des humanoïdes, éd. J'ai Lu, 1974, pp. 299-308.
Jacques Scornaux et Christiane Piens, A la recherche des OVNI, éd. Marabout, 1976, chapitre VIII : Pourquoi des extraterrestres visiteraient-ils la Terre sans prendre contact avec l'homme ?, pp. 127-139.
5. Maurice G. de San, Le véritable problème des voyages vers les étoiles, Inforespace n° 14, 1974. pp. 31-37; repris dans : Michel Bougard, Des soucoupes volantes aux OVNI, éd. SOBEPS, 1976, pp. 228-239, et dans: Henry Durrant, Premières enquêtes sur les humanoïdes extraterrestres, éd. Laffont, 1977, pp. 231-247.
6. Jacques Scornaux, Voyages interstellaires et relativité, Lumières dans la Nuit, n° 165, mai 1977, pp. 11-19.
7. Monique Cherki, Paradoxe des Jumeaux : la réponse des horloges atomiques, La Recherche, n° 28, novembre 1972, pp. 978-979, Jacques Scornaux, Voyages interstellaires et relativité : remous autour d'un paradoxe, Lumières dans la Nuit, à paraître.

leurs, au voyage interstellaire régulier et fréquent.

On peut penser aussi, avec certains mathématiciens et physiciens théoriciens, que la structure de l'univers est peut-être plus complexe que les trois dimensions spatiales (plus le temps) que nous percevons. Par exemple, l'espace à 3 dimensions pourrait n'être qu'un sous-ensemble d'un « hyperespace » à nombre de dimensions supérieur. Les OVNI mettraient dans ce cas à profit certaines propriétés de l'espace-temps que nous ignorons encore pour leurs déplacements d'une étoile à l'autre. Il y aurait donc, en d'autres termes, des « raccourcis ». C'est là une hypothèse séduisante, qui permet de contourner élégamment les obstacles que constituent la relativité et la quantité d'énergie colossale nécessaire pour atteindre une vitesse proche de celle de la lumière. Cette solution est donc peut-être la bonne, bien qu'elle contienne, dans l'état actuel de nos connaissances, des éléments gênants de gratuité : il n'est pas prouvé que cette structure plus complexe existe, d'une part, ni que l'on puisse y pénétrer depuis notre espace à 3 dimensions, d'autre part.

Mais les autres solutions que les ufologues ont proposées sont encore bien plus gratuites : elles font intervenir non pas une simple extension de la notion d'espace-temps, hypothèse qui demeure dans le cadre de l'univers physique que nous connaissons, mais tout un autre univers, qualifié de « parallèle », avec son ensemble de lois propres. Les opinions divergent d'ailleurs sur la nature de cet univers : physique selon les uns, mental ou psychique selon les autres. Nous ne nous attarderons pas sur ces jeux de l'esprit fort aventureux.

Posons à présent la question : dans quelle mesure les « raccourcis » que pourrait prendre un engin matériel conviennent-ils aussi aux télécommunications ? Les ondes électromagnétiques doivent, rappelons-le, être radicalement exclues, puisqu'elles se meuvent immuablement à 300 000 km/s au travers des trois dimensions de l'espace « classique ». On peut alors imaginer que les messages soient transmis par un support matériel qui emprunterait le « raccourci », et dont le téléguidage final, au voisinage de l'engin ou de la base de réception, pourrait se faire classiquement, par radio : dans le domaine des communications interstellaires, un objet matériel (c'est-à-dire un « mini-OVNI » automatique) se déplacerait donc plus vite qu'un vecteur immatériel comme une onde ! Cette solution paraît toutefois assez contraignante, en ce sens que chaque vaisseau interstellaire devrait emporter une ample provision de « modules porteurs de messages » !

Une solution déjà plus souple serait de faire appel, à défaut d'une onde, à une particule très légère susceptible de véhiculer un message sous forme codée. Signalons à ce sujet que le physicien français Louis Kervran a émis l'hypothèse que le neutrino, cette particule élémentaire dont la masse est nulle au repos mais augmente avec la vitesse et qui ne possède pas de charge électrique, pourrait être le vecteur de la transmission de pensée par voie paranormale (8). Le fait que le neutrino puisse traverser d'énormes épaisseurs de matière sans être arrêté est à la fois un avantage et un inconvénient pour cette hypothèse : il explique, d'une part, que les écrans matériels n'aient apparamment aucun effet sur la transmission télépathique, mais rend, d'autre part, problématique une captation des neutrinos par le cerveau. A moins que certaines macromolécules des êtres vivants possèdent une section efficace particulièrement élevée pour la capture des neutrinos... Cette hypothèse ne peut toutefois rendre compte que de la télépathie (communication paranormale de cerveau à cerveau), mais non de la clairvoyance (vision d'objets ou de scènes cachés aux sens) et encore moins de la précognition (vision de l'avenir). De toute manière, le neutrino ne peut guère convenir à des transmissions à l'échelle interstellaire, car du fait que sa masse augmente avec sa vitesse, il faudra lui communiquer une énergie énorme pour qu'il atteigne une vitesse proche de celle de la lumière, et de plus, à une telle vitesse, la particule sera probablement soumise à la dilatation relativiste du temps, de sorte que si, pour le neutrino, le voyage aller-retour sera court, l'engin émetteur ne recevra la réponse à son message qu'après de nombreuses années (si on accepte bien entendu l'interprétation classique du paradoxe des jumeaux).

Pour échapper aux contraintes de la relativité, on pourrait imaginer, mais on pénètre alors dans

8. Louis Kervran, Quelques limites à la validité de la formule d'Einstein; $E = mc^2$, Décalaire, n° 1, janvier 1977, pp. 14-19.

le domaine de la spéculation pure, qu'existe **une particule de charge nulle et de masse nulle** même en mouvement. Une telle particule ne poserait évidemment aucun problème d'énergie, et on ne peut exclure qu'elle échappe au paradoxe de Langevin, puisque les limites d'application de celui-ci sont encore très contestées. Mais cela n'est pas sûr, et le problème se pose bien entendu, plus encore que pour le neutrino, du mode d'émission et de captation de cette particule hypothétique sans masse ni champ électromagnétique.

Enfin, on peut imaginer aussi, toujours à titre de spéculation, une « particule » ou une « onde » **qui se déplacerait spontanément par « l'hyper-espace »** (ou par tout autre raccourci que permettrait la structure de l'espace-temps). Nous avons mis les mots « particule » et « onde » entre guillemets afin de bien montrer que nous ne les utilisons que faute d'un terme plus précis : les entités hypothétiques que nous envisageons ici ne sont évidemment ni des particules élémentaires du type de celles qu'étudie la physique nucléaire, ni les ondes électromagnétiques. Cette hypothèse libère les télécommunications de toute contrainte relativiste, mais on peut bien sûr lui reprocher sa gratuité.

Est-elle toutefois aussi gratuite qu'il y paraît ? On connait déjà en effet un mode de communication à distance qui semble transcender l'espace-temps classique, au point que des informations sont parfois transmises du futur vers le passé : il s'agit des phénomènes de perception extrasensorielle (télépathie, clairvoyance, précognition). Certes, ces phénomènes sont loin d'être unanimement reconnus par la science, et subissent en cela le même sort que les OVNI, mais pour qui les a étudié en profondeur, leur existence ne peut plus faire de doute, comme celle de ces mêmes OVNI. Il est dès lors tentant, mais non prouvé, nous le reconnaissons volontiers, d'identifier le milieu de propagation des transmissions parapsychologiques et cette structure plus complexe de l'espace-temps que subodorent certains physiciens et mathématiciens.

Achevons notre raisonnement : il nous paraît hautement vraisemblable que des êtres psychiquement plus évolués que nous, comme le sont sans doute des êtres qui ont réalisé ces voyages interstellaires qui nous paraissent encore tellement impossibles, dominent bien mieux que nous les phénomènes parapsychologiques, qui sont souvent chez l'homme fugaces et non reproductibles à la demande. Peut-être même les reproduisent-ils par machine (9). Est-ce dès lors une hypothèse vraiment audacieuse que de supposer que pour ces êtres plus évolués, le mode de communication le plus pratique et le plus fiable entre des vaisseaux interstellaires et leur base serait une transmission télépathique (ou, ce qui revient au même, mais en termes moins rebutants pour un esprit tourné vers les sciences physiques : une transmission par une « particule » ou une « onde » se déplaçant en dehors des trois dimensions de l'espace-temps perceptibles à nos sens) ? L'avenir en décidera...

Précisons bien que l'on ignore encore tout de la nature du vecteur de la transmission paranormale et a fortiori du mode d'interaction de ce vecteur avec la matière à 3 dimensions. Toute hypothèse à ce sujet semble prématurée dans l'état actuel de nos connaissances et risque de tomber bien vite dans la fantaisie pure. Disons simplement que l'on peut imaginer que ce vecteur soit émis et capté par des molécules complexes qui entreraient dans la composition du cerveau de l'homme et des animaux supérieurs (puisque ces derniers manifestent aussi des pouvoirs parapsychologiques).

Insistons aussi sur le fait que nous n'affirmons pas péremptoirement, comme le font hélas certains ufologues, que « la pensée se propage plus vite que la lumière », voire que « la pensée se propage à une vitesse infinie ». Encore moins imaginons-nous un « monde mental » distinct du monde physique (10). Nous nous bornons à proposer des hypothèses, dont nous reconnaissons volontiers les aspects gratuits. En revanche, nous exprimons notre ferme conviction que, loin de constituer un monde à part, les phénomènes parapsychologiques rentreront un jour dans le cadre d'une physique élargie. Nous ne faisons que suivre sur ce point l'opinion de ceux qui étudient sérieusement ces phénomènes.

9. Rappelons ce cas brésilien où un témoin a conversé par télépathie avec... une plaque métallique sortie d'un OVNI conique. Voir : Claude Bourtembourg et Jacques Scornaux, Un étrange cas de télépathie ... qui laisse des traces, Inforespace n" 16, 1974, pp. 15-18.
10. Hynek s'est malheureusement parfois laissé aller à de telles hypothèses. Voir : Le Dr Hynek répond aux questions de la SOBEPS, Inforespace n" 14. 1974, pp. 7-11; J.A. Hynek et Jacques Vallée. The Edge of Reality, éd. H. Regnery, 1975, pp. 1-2.

La disparition de Travis Walton (2)

Le retour

Six jours s'étaient déjà écoulés sans que l'on ait la moindre nouvelle de Travis Walton quand, dans la nuit du 11 novembre, la sonnerie du téléphone retentit chez la sœur du disparu. A l'autre bout du fil la voix éteinte de Travis appelait à l'aide. Immédiatement son beau-frère accompagné de Duane, frère de Travis, partit à sa recherche. En arrivant à Heber, ils le retrouvèrent affaissé dans le fond d'une cabine téléphonique. De retour sous un toit plus hospitalier, un bon bain suivi d'une collation substantielle allaient requinquer notre homme qui, pressé de questions, entreprit bientôt la narration de son étonnante aventure.

Il se souvenait encore du choc qui l'avait fauché et du trou noir où il sombra. Puis revenant à lui, il se retrouva à une table occupée par trois bizarres créatures d'apparence humaine. Ces êtres étaient chauves et leurs grands yeux semblaient occuper toute la tête, par contre le nez, la bouche et les oreilles étaient très petits. Ils étaient habillés de vêtements amples de couleur brune. Les trois créatures regardaient fixement Travis qui réagit rapidement en faussant compagnie à ses hôtes peu rassurants après s'être débarrassé d'un étrange appareil qu'on lui avait appliqué sur la poitrine. Il se retrouva dans une pièce voisine où il découvrit une sorte d'écran transparent qui lui permit de voir le ciel étoilé. Il s'approcha ensuite d'un fauteuil dont les accoudoirs étaient pourvus de poussoirs et il ne résista pas à la tentation d'enfoncer quelques boutons. Il constata alors que sur l'écran les étoiles se mirent à bouger, aussi jugea-t-il plus prudent de ne plus manipuler ces commandes.

Au bout d'un moment, un personnage vêtu de bleu et portant un casque transparent vint à lui et, par gestes, l'invita à le suivre. Travis chercha à engager une conversation mais son guide resta muet et se contenta de le mener dans un grand enclos ou stationnaient d'autres disques volants. Le captif pénétra dans un des objets, à l'intérieur trois humanoïdes l'attendaient. Ceux-ci portaient également des vêtements bleus mais ils n'avaient pas de casque sur la tête. L'aventure de Travis touchait ici à sa fin car on lui posa sur le visage une sorte de masque à oxygène et immédiatement il perdit connaissance. Lorsqu'il reprit ses esprits, il était couché sur une route où ses ravisseurs venaient de l'abandonner. Il vit encore leur soucoupe volante s'élever dans le ciel et disparaître au loin. En se remettant sur pied il reconnut les lieux et réalisa qu'il n'était pas très éloigné d'Heber. Il ne lui restait plus qu'à trouver une cabine téléphonique pour alerter sa famille...

Le lendemain, Duane proposa à son frère de lui faire passer un examen médical et, suivant les conseil de Bill Spaulding, ils se rendirent à Phoenix chez le Dr Lester Steward, spécialiste en hypnothérapie. Une fois dans le cabinet du médecin, les deux jeunes gens se rendirent compte qu'ils n'avaient pas frappé à la bonne porte car le praticien leur conseilla plutôt de consulter un confrère pouvant réaliser des analyses médicales qui ne relevaient pas de ses compétences. Tandis que le thérapeute téléphonait à d'autres médecins pour fixer un rendez-vous, les deux frères filèrent à l'anglaise et retournèrent chez eux sans demander leur reste. Mais durant leur absence la situation avait considérablement évolué. En effet, la presse locale avait déjà été tuyautée par un « indicateur » empressé et tous les journalistes du coin étaient de retour pour interviewer le rescapé d'un autre monde. Comme on peut l'imaginer aisément la famille Walton se fatigua rapidement des appels téléphoniques incessants, des coups de sonnette et des nombreux curieux cherchant à les voir. Aussi Duane éconduit tous ces importuns en leurs signifiant que son frère était en observation à l'hôpital de Tucson. Ce subterfuge aiguilla la meute sur une nouvelle piste qui éloigna tous ces fâcheux.

L'APRO entre en jeu...

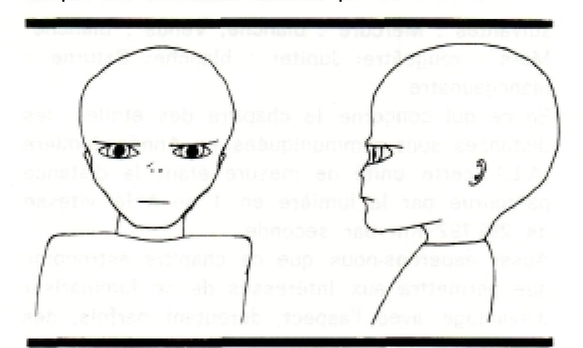
A Tucson, le siège de l'APRO prit connaissance

(Suite de la page 19).

Il se peut bien sûr que le mode de télécommunication qu'utiliseraient des êtres plus évolués ne corresponde à rien que nous connaissons actuellement, même de manière aussi ténue que la parapsychologie. Mais de toute manière, il nous semble très probable que pour ces êtres, les ondes électromagnétiques paraîtraient aussi archaïques que le sont pour nous les signaux de fumée ou le tam-tam. Comme nous le confiait récemment Aimé Michel : « Il est aussi stupide pour l'homme de s'étonner de ne pas recevoir de signaux radio de la galaxie que pour une grenouille de s'étonner que les hommes ne fassent pas : coac ! coac ! »...

Jacques Scornaux.

Croquis des humanoïdes observés par Travis Walton.



du cas par les coupures de presse envoyées par ses membres. Apprenant que Travis Walton se trouvait dans les murs de la cité, Coral Lorenzen, fondatrice du groupement, se rendit à l'hôpital pour rencontrer le témoin. Elle y fit bien sûr buisson creux. Par téléphone elle prit alors langue avec Duane, le cerbère de service, à qui elle expliqua que l'APRO voulait investiguer l'affaire. Celui-ci réclama avant toute chose un examen médical sérieux pour son frère. Grâce à l'intervention de ce groupement Travis allait bientôt consulter deux médecins et des analyses de sang et d'urine furent pratiquées. Les résultats révélèrent notamment qu'aucune trace de drogue n'a été décelée.

... et le « National Enquirer » intervient également

Après son entretien téléphonique avec les Walton, Coral Lorenzen fut contactée par la rédaction du « National Enquirer » (1) qui voulait avoir son avis sur l'authenticité des événements d'« Apache Sitgreaves ». Elle devait déclarer que ce témoignage lui semblait crédible mais qu'il était souhaitable que Travis subisse encore d'autres tests (2). Toutefois, les possibilités financières de l'APRO étant limitées, de tels examens ne pouvaient plus être pris en charge par le groupement ufologique et c'est ainsi que le journal proposa alors de supporter les frais engagés par la poursuite de ces investigations.

Le jeudi 13 novembre, M. Jim Lorenzen et le Dr James Harder (Directeur des recherches de l'APRO) ainsi que le « National Enquirer » 's team rencontraient les deux frères Walton à Phoenix. Afin de calmer Travis qui était très tendu, on le mit d'abord sous hypnose. Ensuite il subit différents tests dont, hélas, aucun résultat ne fut jamais divulgué.

Un mois plus tard, à Tucson cette fois, il allait encore se prêter à d'autres contrôles qui confirmèrent que le récit de l'aventure vécue quelques semaines auparavant était toujours le même et qu'aucune modification n'était apparue dans cette relation. Ensuite, il devait encore participer à une émission télévisée en compagnie de Jim Lorenzen et, quelques semaines plus tard, avoir un entretien avec les Drs Harold Cahn, conseillé en physiologie et parapsychologie de l'APRO et Leo Sprinkle, conseillé en psychologie à Phoenix. Ce jour là, le 8 février 1976, Travis subit, apparemment pour la première fois, un test de détection de mensonge par Georges J. Pfeiffer du Ezell Polygraph Institute de l'Arizona (3). Cet ensemble de vérifications allait emporter la conviction du Dr Sprinkle pour qui le cas Walton était indubitablement authentique.

(à suivre)

Alice Ashton et
Jean-Luc Vertongen.

---

1. Le «National Enquirer» est un journal très populaire aux Etats-Unis dont l'abondante édition du week-end est très prisée par les lecteurs américains.
2. Cet avis paraît quelque peu hâtif car jusqu'ici l'enquêteuse n'avait toujours pas rencontré Travis Walton, ses informations lui parvenant seulement par l'intermédiaire de Duane.
3. Il n'est pas inutile de donner un mot d'explication sur les possibilités et les limites de cette procédure. Bien que le détecteur de mensonge soit largement utilisé dans les instructions judiciaires aux USA, les informations obtenues ne sont généralement pas retenues comme preuves indiscutables par les tribunaux. Le principe du détecteur consiste à enregistrer les réactions du sujet pendant un interrogatoire, tel le rythme cardiaque, la déglutition de la salive ou encore le cillement des yeux. Dans un premier temps les détecteurs n'enregistraient que la pression artérielle, les modifications du pouls et de la respiration. Ensuite on perfectionna le système en adjoignant un myographe ainsi qu'un appareil contrôlant le galvanisme cutané. Lorsqu'un prévenu ment, non seulement on enregistre une modification de sa pression artérielle ainsi que de la respiration mais on peut encore constater une augmentation relative de sa transpiration. Ces dernières mesures sont effectuées grâce à des électrodes fixées aux mains et qui enregistrent l'activité des glandes sudoripares. Une fois que le sujet est relié au détecteur, l'examinateur (pleinement averti des événements sur lesquels le sujet doit être interrogé) commence à poser une série de questions qui, en général, sont subdivisées en quatre parties distinctes : 1° l'examinateur informe le sujet sur l'équipement de détection auquel il est relié puis il le questionne pour mieux connaître son caractère; 2° viennent alors une série de questions concernant le délit; les réponses sont enregistrées; 3° on procède ensuite à un test où l'on montre au sujet une série de cartes placées contre table. On lui dit que chaque carte porte un numéro et on lui demande d'en choisir une en notant le chiffre qu'elle porte. L'examinateur rassemble les cartes, les mèle et demande au sujet de répondre systématiquement « non » à chaque fois qu'on lui montre une carte. De cette façon il sera amené à devoir mentir lorsque sortira la carte qu'il avait choisie. En consultant l'enregistrement à la fin de ce test, l'examinateur doit pouvoir dire au sujet qu'elle était la carte sélectionnée; 4°. on demande cette fois au sujet s'il souhaite apporter des corrections ou au contraire s'il maintient toutes les réponses données lors du deuxième groupe de questions (2°), si la réponse est non, les questions de routine sont répetées, si la réponse est ouï, on lui pose alors de nouvelles questions appropriées. Trois ou quatre tests enregistrés sont habituellement jugés suffisants pour une analyse de détection de mensonge.

Phénomènes astronomiques importants en 1978

Comme de coutume en ce début d'année civile, il nous a semblé intéressant de vous communiquer les principaux phénomènes astronomiques visibles à l'œil nu en 1978. Pour chaque mois de l'année, vous trouverez ci-dessous le nom des planètes visibles, de même que leur magnitude (éclat apparent) et leur degré d'élévation au-dessus de l'horizon (déclinaison) à 00 h 00, en se référant à l'équateur céleste qui représente lui-même un angle nul (0° 00').

Notons encore que plus la magnitude d'un astre est négative, plus cet astre est lumineux A la campagne ou dans tout endroit dépourvu d'éclairage parasite, par nuit sans Lune, l'œil nu nous permet d'atteindre la magnitude limite de + 6, représentant donc les étoiles les moins lumineuses qu'on peut encore discerner.

Les planètes Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne se trouvent toujours en-dessous de cette limite, et sont, par conséquent, visibles à l'œil nu. La planète Uranus reste la plupart du temps voisine de la magnitude + 5,8, et suite au faible intérêt qu'elle nous offre, nous n'en tiendrons pas compte dans le tableau qui suit.

Rappelons aussi que plus la déclinaison d'un astre est positive, plus cet astre est haut dans le ciel dans sa course apparente. Si la déclinaison se trouve être négative, cela signifie que l'astre se trouve en dessous de l'équateur céleste, donc dans l'hémisphère céleste Sud.

Nous reprendrons également, pour chaque planète au fil des mois, sa distance par rapport à la Terre (D/T) et sa période de conjonction avec la Lune, cela pouvant aider à l'identification : nous utiliserons alors l'abréviation C/L. Remarquons qu'on entend par conjonction la rencontre apparente de deux ou plusieurs astres dans la même partie de la voûte céleste.

En fin de chaque période, vous trouverez les phases de la Lune pour ce même mois. Nouvelle Lune (N.L.) Premier Quartier (P.Q.) Pleine Lune (P.L.) et Dernier Quartier (D.Q.).

Les planètes Mercure et Vénus sont dites intérieures (ou inférieures), c'est-à-dire qu'elles sont situées entre le Soleil et la Terre : ces planètes nous présentent des phases comme la Lune. Tandis que les planètes Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et Pluton sont dites extérieures (ou supérieures), c'est-à-dire qu'elles sont situées au-delà de l'orbite de la Terre autour du Soleil. Les couleurs des principales planètes sont les suivantes : Mercure : blanche; Vénus : blanche; Mars : rougeâtre: Jupiter : blanche; Saturne : blanc-jaunâtre.

En ce qui concerne le chapitre des étoiles, les distances sont communiquées en Années-lumière (A.L.), cette unité de mesure étant la distance parcourue par la lumière en 1 an à la vitesse de 299.792 Km par seconde.

Aussi espérons-nous que ce chapitre astronomique permettra aux intéressés de se familiariser d'avantage avec l'aspect, déroutant parfois, des planètes et des principales étoiles. Nous espérons également éviter le risque de confusion avec d'éventuels OVNI.

Toutes les heures communiquées dans le présent article le sont en Temps Universel. Pour la Belgique et la France, il conviendra d'y ajouter :
1 heure pendant la période d'heure d'hiver.
2 heures durant la période d'heure d'été.

JANVIER :

Le 2 janvier à 00 h, plus courte distance Terre/Soleil, soit 146.993.000 Km.

— Mercure : Visible comme « étoile du matin », à l'Est, vers le 11. (+ 0,0; — 21°44') D/T le 11 : 150.900.000 Km. C/L : le 7.

— Mars : la « Planète Rouge » est magnifiquement observable toute la nuit, se trouvant en opposition avec le Soleil le 22. Elle se trouve dans la constellation du Cancer et est repérable dès la tombée de la nuit, à l'Est. (Couleur rougeâtre) (— 1,0; + 22°52') D/T le 11 : 99.150.000 Km. C/L : le 24.

— Jupiter : La planète géante du système solaire, d'un diamètre de 11 fois celui de la Terre, et d'un volume de 1310 fois supérieur à celui de notre globe, est observable presque toute la nuit, à la limite des constellations des Gémaux et du Taureau. Il s'agit du corps céleste le plus lumineux dans le ciel après le Soleil et la Lune.
(— 2,3; + 23°13'). D/T le 11 : 632.400.000 Km. C/L : le 21.

— Saturne : Se levant de plus en plus tôt, la planète aux anneaux est observable le soir (vers 20 h) à l'Est, dans la constellation du Lion, à côté de l'étoile principale de cette constellation, Régulus.
(+ 0,5; + 12°56') D/T le 11 : 1.265.100.000 Km. C/L le 26.

— La Lune ; D.Q. : le 2; N.L. : le 9; P.Q. : le 16; P.L. : le 24.

— Etoiles : Le ciel d'hiver est dominé par la célèbre constellation d'Orion, dans le Sud, dont les étoiles les plus brillantes forment un rectangle caractéristique, avec trois étoiles régulièrement disposées en son centre : le Baudrier d'Orion. L'angle supérieur gauche de ce rectangle est formé par la présence d'une étoile rougeâtre : il s'agit de Bételgeuse, distante de 470 A.L. et dont le diamètre est de 400 fois supérieur à celui du Soleil.

En bas à droite, Rigel, distante de 1300 A.L., son diamètre valant 350 diamètres solaires. Distance des étoiles du Baudrier : 1300 A.L. En bas et à droite du Baudrier, un amas blanchâtre : il s'agit de la célèbre Grande Nébuleuse d'Orion, immense nuage de matière où naissent de nouvelles étoiles.
Plus bas, dans le Sud, Sirius dont la lumière met 9 ans à nous parvenir. (Magnitude : — 1,37) Diamètre double de notre Soleil.

Du 31 décembre 1977 au 31 janvier 1978, les jours croissent de 01 h 02 M.

FEVRIER

— Mars : Observable une grande partie de la nuit Se lève le 11 à 13 h 40 et se couche le lendemain à 6 h 35. Son éclat diminue lentement. (— 0,7; + 25°22') D/T le 11 : 106.500.000 Km. C/L : le 19.

— Jupiter : Se levant de plus en plus tôt, la belle planète passe au Sud à 20 h. Son éclat diminue lentement (— 2,1; + 23°16') D/T : le 11 : 679.800.000 Km. C/L : le 17.

— Saturne ; Se lève vers 18 H en début de période et vers 16 H 30 à la fin du mois. D'année en année, telle qu'elle apparaît depuis la Terre, l'inclinaison des anneaux diminue. (à observer dans un instrument grossissant une vingtaine de fois). En 1979-1980, Saturne semblera dépourvue de ses anneaux. Le prochain maximum d'ouverture se produira en 1987-1988. Ce phénomène périodique des anneaux de Saturne s'explique par la révolution de la planète autour du Soleil, en 29 ans environ. Sa face Nord est éclairée durant un peu plus de 15 ans, et sa face Sud durant près de 13 ans. Aux équinoxes saturniens, quand le Soleil est dans le plan des anneaux, celui-ci ne dispense plus qu'une lumière rasante à ces anneaux très minces, qui disparaissent alors aux yeux des observateurs terrestres. Le même phénomène se produit peu avant ou après, lorsque la Terre traverse à son tour le plan des anneaux. (+ 0,3; +13°46'). Distance à la Terre le 11 : 1.236.150.000 Km. C/L : le 22.

— La Lune : N.L. : le 7; P.O. : le 14; P.L. : le 23.

— Les Etoiles : Dans le Sud-Ouest, le soir, assez haut dans le ciel, nous découvrons les Pléiades, amas d'étoiles (6 sont visibles à l'œil nu, des centaines dans un téléscope) situé à 300 A.L. Cet ensemble nous rappelle la forme d'un miniscule chariot (à ne pas confondre avec la Petite-Ourse).
Non loin de cet amas, près de Jupiter, une étoile rougeâtre : Aldébaran, géante rouge d'un diamètre de 36 fois le diamètre solaire, distante de 64 A.L.

Les jours croissent du 31 janvier au 28 février de 01 H 36 M.

MARS

— Mercure : plus proche planète du Soleil, d'un diamètre de 4800 Km et très difficilement observable depuis la Terre du fait qu'elle reste presque toujours baignée des lueurs crépusculaires, Mercure est visible comme « étoile du soir » vers le 24.. (— 0,4; + 8°35'). D/T le 11 : 148.500.000 Km. C/L : le 9.

— Vénus : Visible le soir à l'Ouest en fin de ce mois. Le 21, elle se couche à 19 H 12. Phase : 0,971. (— 3,4; + 4°37') D/T le 21 : 247.200.000 Km. C/L : le 10.

— Mars : Se lève de plus en plus tôt. Le 11, lever à 11 H 45, coucher le lendemain à 4 H 33. Le soir, à 20 H, elle se trouve au Sud haut dans le ciel. S'éloigne lentement de la Terre (+ 0,0; + 24"53').
D/T le 11 : 135.150.000 Km. C/L : le 19.

— Jupiter : Dans le Sud-Ouest, le soir. (— 1,9; + 23°23'). D/T le 11 : 742.950.000 Km. C/L : le 16.

— Saturne : Observable une grande partie de la nuit. Dans le Sud, vers 22 H le 11 (+ 0,3;

+ 14°32') D/T le 11 : 1.260.450.000 Km. C/L : le 21.

— La Lune : D.Q. ; le 2; N.L. : le 9; P.Q. : le 16; D.Q. : le 31.

Le 24 : éclipse totale de Lune, en partie visible en Belgique (voir chapitre les éclipses en 1978).
Les étoiles : Au zénith : la Grande-Ourse. A l'Est : la constellation du Cocher, avec son étoile brillante Capella, à 45 A.L. de notre Système solaire.

Les jours croissent, du 28 février au 31 mars, de 2 H 00.

AVRIL

— Vénus : Se levant de plus en plus tôt, et devenant le corps céleste le plus lumineux après le Soleil et la Lune, Vénus est observable à l'Ouest, le soir. Se couche le 11 à 20 H (— 3,4; + 14°35')
D/T le 11 : 238.050.000 Km. Phase le 11 : 0,944. C/L : le 9.

— Mars : Observable la première partie de la nuit. Dans le Sud vers 19 H. (+ 0,7; + 21°29')
D/T le 11 : 176.850.000 Km. C/L : le 16.

— Jupiter : Reste observable le soir à l'Ouest. Se couche vers minuit. Moins lumineux que Vénus. (— 1,7; + 23°26').
D/T le 11 : 816.900.000 Km. C/L : le 13.

— Saturne : A identifier dans le Sud, vers 20 H. (+ 0,5; + 15"05')
D/T le 11 : 1.298.100.000 Km. C/L : le 18.

— La Lune : N.L. : le 17; P.Q. : le 15; P.L : le 23; D.Q. : le 29.

Le 11 : Occultation par la Lune de l'étoile Alpha Taureau (Aldébaran) (M : 1,1)
Disparition à 18 H 58 M 3 S.
Réapparition à 19 H 36 M 3 S.
Distance d'Aldébaran : 64 A.L. Diamètre : 36 fois celui du Soleil.

A observer dans l'Ouest. Coucher de la Lune : 22 H 37.
Les jours croissent, du 31 mars au 30 avril, de 01 H 58 M.
Le 7 avril, éclipse partielle de Soleil, invisible en Belgique.

MAI

— Mercure : Visible comme « étoile du matin » à l'Est, vers le 9. (+ 0,6; + 6"17').
D/T le 11 : 127.500.000 Km. C/L : le 5.

— Vénus : Se couche de plus en plus tard. Le 1er, à 21 H 21; le 21 à 22 H 09. A observer à l'Ouest Diamètre de Vénus ; très proche de celui de la Terre. Phase décroissante ; 0,888 (— 3,4; + 23°49').
D/T le 11 : 219.000.000 Km. C/L ; le 9.

— Mars : Observable la première partie de la nuit dans le Sud/Sud-Ouest. Son éclat diminue. (+ 1,2; + 18°48')
D/T le 11 : 218.250.000 Km. C/L : le 14.

— Jupiter : La planète géante, dont l'éclat reste appréciable se trouve dans l'Ouest. Coucher le 11 vers 23 H. (— 1,5; + 23"24').
D/T le 11 : 877.500.000 Km. C/L : le 11.

— Saturne : Observable la première partie de la nuit, dans l'Ouest. Eclat stationnaire (4- 0,7; + 14°59').
D/T le 11 : 1.368.450.000 Km.
Diamètre équatorial de la planète : 120.000 Km Son volume atteint 744 fois celui de la Terre C/L : le 15.

En résumé, en regardant vers l'Ouest - Sud/Ouest nous pourrons voir vers le 15, en commencant par l'horizon Ouest, Vénus, Jupiter, Mars et Saturne.

— La Lune : N.L. : le 7; P.O. : le 15; P.L. : le 22; D.Q. : le 29.

— Météorites : Essaim des Aquarides : jusqu'au 21, maximum les 4 et 5.
Les jours croissent, du 30 avril au 31 mai de 01 H 42.

JUIN

— Vénus : Se couche le 11 à 22 H 22. A partir de ce jour, la planète se couche de plus en plus tôt. Phase : 0,806. (— 3,4; + 23°13'). Sa distance à la Terre diminue, et son éclat va augmenter progressivement.
D/T le 11 : 192.000.000 Km. C/L : le 8.

— Mars : Se couche maintenant avant minuit. A observer à l'Ouest. (+ 1,5; + 13°16').
D/T le 11 : 257.850.000 Km. C/L : le 12.

— Jupiter : Se perd progressivement dans les lueurs du crépuscule. Se couche à 21 H 33 le 11. (— 1,4: + 23"04).
D/T le 11 : 919.050.000 Km. C/L : le 8.

— Saturne : Observable le soir à l'Ouest. Se couche de plus en plus tôt. Son éclat diminue. (+ 0,8; + 14°24').
D/T le 11 : 1.443.750.000 Km. C/L : le 11.

— La Lune : N.L. : le 5; P.Q. : le 13; P.L. : le 20; D.Q. : le 27.

— Les étoiles : Au zénith : le Bouvier, aves Acturus, étoile principale dont le diamètre est de 23 fois le diamètre solaire, et son magnitude : 0,24. Cette étoile, distante de 35 A.L. est 100 fois plus lumineuse que notre soleil.

Les jours croissent du 31 mai au 21 juin de 00 H 26, et décroissent, du 21 au 30 juin de 00 H. 05.

JUILLET

Le 5 juillet à 00 H, plus grande distance Terre/Soleil, soit 151.996.000 Km.

— Mercure : Est visible comme « étoile du soir », vers le 22. En conjonction avec Saturne le 31, A rechercher dans l'Ouest, très bas sur l'horizon, juste après le coucher du Soleil. (+ 0,6; + 12°36').
D/T le 22 : 130.950.000 Km. C/L : le 7.

— Vénus : Toujours observable à l'Ouest. La « Planète Sœur » de la Terre devient de plus en plus lumineuse, et sa phase décroit (0,705). Sa distance à la Terre diminue : 160.500.000 Km. le 11. Se couche le 11 vers 21 H. 40. (— 3,6; + 13"21'). C/L : le 9.

— Mars : Visible le soir à l'Ouest. Astre rougeâtre. (+ 1,7; + 6°34'). Sa distance à la Terre grandit : D/T le 11: 290.700.000 Km. C/L: le 10.

— Jupiter : En conjonction avec le Soleil le 10, donc invisible. En fin de mois, la planète peut être recherchée le matin, à l'Est, avant le lever du Soleil (lever vers 3 H 50). (— 1,4; + 22°23').
D/T le 11 : 933.450.000 Km. C/L : le 5.

— Saturne : se perd progressivement dans l'éclat du Soleil couchant. (+ 0,9; + 13°26').
D/T le 11 : 1.503.000.000 Km. C/L : le 9.

— La Lune : N.L. : le 5; P.Q. : le 13; P.L. : le 20; D.Q. : le 26.

— Les étoiles : Durant les soirées d'été, l'étoile Véga (Lyre) se trouve pratiquement au zénith, son bel et vif éclat bleuté permettant de la repérer sans difficulté Elle se trouve juste à droite de la bande la plus lumineuse de la Voie-Lactée, notre Galaxie, qui traverse le ciel du Sud au Nord : Véga est de magnitude + 0,14, située à 26 A.L. et d'une température de 10.000 C°. Dans le Sud, nous apercevrons la constellation du Sagittaire, très riche en étoiles et nébuleuses, qui indique la direction du centre de notre galaxie.

— Météores : Essaim des Aquarides : nombreux météores en fin de mois.

Les jours décroissent, du 30 juin au 31 juillet de 01 H 15.

AOUT

— Vénus : Très lumineuse à l'Ouest, après le coucher du Soleil. Phase : 0,579 le 11. (— 3,8; — 1"34. D/T le 11 : 124.500.000 Km. Se couche le 11 vers 20 H 30. C/L : le 8.

— Mars : Se trouve très près de Vénus. Se couche en même temps. (+ 1,7; — 1°15').
D/T le 11 : 317.850.000 Km. C/L : le 8.

— Jupiter : A observer le matin à l'Est. Lever à 2 H 14 le 11. (— 1,4; + 21°22').
D/T le 11 : 920.250.000 Km. C/L : le 2 et le 30.

— La Lune : N.L. le 4; P.Q. : le 11; P.L. : le 18; D.Q. : le 25.

Le 26, Occultation par la Lune de l'étoile Alpha Taureau (Aldébaran).
Disparition à 1 H 54 M 4 S.
Réapparition à 2 H 46 M 8 S.
Age de la Lune : 22,1 jours. La Lune se lève le 25 à 23 H 07.

Vers le 11, ne pas manquer d'observer les traditionnelles chutes de météores. Esaim des Perseïdes. Moyenne : 60 météores/heure. Vers minuit en direction du Nord.

— Les étoiles : Au Nord, à l'Horizon : Capella (Cocher) Magnitude : + 0,2; et distante de 45 A.L., de même type spectral que le Soleil, mais beaucoup plus volumineuse et lumineuse. Cette étoile se trouve à la verticale les soirs d'hiver.

Les jours décroissent, du 31 juillet au 30 août, de 01 **H** 57.

SEPTEMBRE

— Mercure : Visible à l'Est comme « étoile du matin» vers le 4. (— 0,6; + 11°59').
D/T le 4 : 135.120.000 Km. C/L : le 1er.

— Vénus : Atteignant la magnitude — 4,2, la brillante planète resplendit à l'Ouest, et se couche cependant de plus en plus tôt (19 H 02 le 11). Phase : 0,418 le 11.
D/T le 11 : 87.750.000 Km. (— 4,2; — 15°56'). C/L : le 6.

— Mars : Disparaît lentement dans les rayons solaires, et vu son éclat moindre, la planète rouge est moins bien visible que Vénus qui est située dans la même région du ciel. (+ 1.8; 69°17').
D/T le 11 : 337.950.000 Km. C/L : le 5.

— Jupiter : Visible le matin à l'Est, la planète aux 13 Lunes, dont 4 sont visibles dans un petit instrument (Europe, Io, Ganymède et Callisto) se lève maintenant à 0 H 46 le 11. (— 1,5; + 20°10').
D/T le 11 : 879.900.000 Km. C/L : le 27.

— Saturne : à rechercher le matin à l'Est, juste avant le lever du Soleil. Lever à 3 H 58 le 11. (+ 0,9; + 10°46').
D/T le 11 : 1.539.150.000 Km. C/L: le 2 et le 29.

— La Lune : N.L. : le 2: P.Q. : le 10; P.L. : le 16; D.Q. : le 24.

Le 16, éclipse totale de Lune, en partie visible en Belgique. (Voir chapitre « Les Eclipses en 1978 »).

Les jours décroissent, du 31 août au 30 septembre de 01 H 56.

OCTOBRE

— Vénus : atteint son éclat maximal le 3 et disparait rapidement dans les lueurs du couchant. Cesse d'être visible vers la moitié du mois. (— 4,3; 24"27'). Phase le 1er : 0,278. D/T le 1er : 55.650.000 Km. C/L : le 5.

— Jupiter : Observable la seconde moitié de la nuit dans l'Est/Sud-Est. (— 1,6; + 19°08').
D/T le 11 : 820.650.000 Km. C/L : le 24.

— Saturne : Se lève de plus en plus tôt. (2 H 20 le 11) (+ 1,1; + 9°30').
D/T le 11 : 1.508.250.000 Km. C/L : le 27.

— La Lune : N.L. : le 2; P.Q. : le 9; P.L. : le 16; D.Q. : le 24; N.L. : le 31.

Le 2, Eclipse partielle de Soliel, invisible en Belgique.

Vers le 9, nombreux météores (Essaim des Draconides).

Dans le ciel d'automne, le carré de Pégase est haut dans le ciel, tandis que Véga plonge vers l'horizon Nord-Ouest. Orion, quant à elle reapparait très bas à l'Est, et va progressivement dominer le ciel du soir. Dans le Sud-Ouest, la Constellation de l'Aigle, avec l'étoile Altaïr, distante de 15,6 A.L. et de magnitude + 0,89.

Les jours décroissent, du 30 septembre au 31 octobre de 01 H 51 M.

NOVEMBRE

— Mercure : Visible comme « étoile du soir » vers le 16, à l'Ouest. (— 0,1: — 24°33') .
D/T le 11 : 167.550.000 Km. C/L : le 2.

— Vénus : le 11, elle passe entre la Terre et le Soleil, et est donc noyée dans son éclat. Plus courte distance : 40.500.000 Km. Phase : 0,006. Vue depuis la Terre, le 8 juin 2004, elle passera devant le Soleil. Le phénomène se déroulera comme suit : début : 5 H 15. Milieu : 8 H 21, fin : 11 H 28.
La dernière fois, c'était le 6 décembre 1882. Vénus redevient visible le matin, à l'Est, fin du mois. (— 3,2; — 19°40'). C/L : le 1er et le 28.

— Jupiter : son éclat augmente peu à peu, au fur et à mesure que sa distance à la Terre diminue. Se lève vers 21 H 30 le 11. (— 1,8; + 18°29').
D/T le 11 : 749.250.000 Km. C/L : le 21.

— Saturne : La planète aux anneaux, dont l'inclinaison devient plus faible se lève le 1er à 01 H 09 et en fin de mois vers 23 H 30. Observable à l'Est durant la seconde partie de la nuit. (+ 1,1; + 8°29').
D/T le 11 : 1.448.250.000 Km. C/L ; le 24.

— La Lune : P.Q. : le 7; P.L. : le 14; D.Q. : le 22; N.L. : le 30.

Le 16, Occultation par la Lune de l'étoile Alpha Taureau (Aldébaran).

Disparition à 5 H 25 M 8 S.
Réapparition à 6 H 27 M 3 S.
Age de la Lune : 15 jours.
Coucher de la Lune à 8 H 13.

— Les étoiles : Lentement, nous retrouvons le ciel d'hiver. A l'Est : les Pleïades, Aldébaran (Ciel du soir) et Orion. A l'Ouest, Altaïr, de l'Aigle, et au zénith, Cassiopée (vers 21 H), célèbre constellation en forme de « W » géant. En commençant par la gauche nous trouvons :
étoile n" 1 : distante de 470 A.L.
étoile n" 2 : distante de 76 A.L.
étoile n" 3 : distante de 650 A.L. éclat variant entre M+ 0,6 et + 3.
étoile n° 4 : distante de 163 A.L.
étoile n° 5 : distante de 47 A.L.

Les jours décroissent, du 31 octobre au 30 novembre, de 01 H 22.

DECEMBRE

— Mercure : visible comme « étoile du matin » vers le 24 à l'Est (+ 0,0; + 19°03') D/T le 11 : 139.500.000 Km. C/L: le 1er et le 28.

— Vénus : Visible le matin à l'Est, lever à 3 H 59 le 11. Maximum d'éclat le 14 (— 4,4; — 12°41') D/T le 11 : 59.100.000 Km. Phase : 0,237 le 11. C/L : le 26.

— Jupiter : se lève de plus en plus tôt : 20 H 07 le 1er. 19 H 25 le 11 et 18 H 42 le 21 (— 2,0; + 18°35').
D/T le 11 : 686.100.000 Km. C/L : le 18.

— Saturne : visible toute la seconde partie de la nuit. Se lève vers 22 H en fin d'année. (+ 1,0; + 8°01').
D/T le 11 : 1.375.650.000 Km. C/L : le 21.

— La Lune : P.Q. : le 7; P.L. : le 14; D.Q. : le 22; N.L. : le 29.

— Etoiles : voir janvier 1978.

Les jours décroissent du 30 novembre au 22 décembre de 00 H 23.

Les jours croissent du 22 décembre au 31 décembre de 00 H 04.

Les éclipses visibles en Belgique en 1978

Le 24 mars, éclipse totale de Lune, en partie visible.

Grandeur : 1,457, le diamètre du disque lunaire étant pris pour unité.
Lever de la Lune à 18 H 02.
Phases :
Entrée de la Lune Lans l'ombre 14 H 32 M 08 S
Début de l'éclipse totale..................15 H 36 M 07 S
Milieu de l'éclipse..............................16 H 22 M 04 S
Fin de l'éclipse totale.......................17 H 08 M 00 S
Sortie de la Lune de l'ombre.........18 H 12 M 00 S
donc, avec un peu de chance, les toutes dernières minutes du phénomène seront observables en Belgique.

Le 16 septembre, éclipse totale de Lune, en partie visible.

Grandeur : 1,333, le diamètre du disque lunaire étant pris pour unité.
Lever de la Lune : 17 H 48.
Phases :
Entrée de la Lune dans l'ombre........17 H 20 M 02 S
Début de l'éclipse totale..................18 H 24 M 04 S
Milieu de l'éclipse.............................19 H 04 M 02 S
Fin de l'éclipse totale........................19 H 43 M 09 S
Sortie de la Lune de l'ombre........20 H 48 M 01 S
Donc la Lune se lèvera en bonne partie déjà éclipsée par la Terre, et les 8/10 du phénomène seront très bien observables (pour autant que les conditions atmosphériques soient favorables).

Satellites artificiels

En plus de tous ces phénomènes, il nous sera donné d'observer à maintes reprises, les passages dans notre ciel de certains satellites artificiels, dont les principaux sont le SKYLAB (Américain) et les stations SALIOUT (soviétiques). SKYLAB, d'une longueur de 25 mètres et pesant 85 tonnes fut placée sur orbite terrestre le 14 mai 1973. Elle fut occupé à trois reprises par des équipages de trois hommes, dont le dernier y séjourna 84 jours. En date du 14 janvier, elle aura accompli 26.420 révolutions autour du globe. Elle est bien visible à l'œil nu. Parfois sa magnitude atteint — 2. Elle glisse lentement de l'Ouest vers l'Est/Sud-Est. Altitude : entre 408 et 426 Km. Du côté des soviétiques, l'actuelle station en orbite est SALIOUT 6. Elle peut être repérée plus au Nord, suivant une trajectoire Ouest-Nord/Est. On peut s'attendre à ce qu'elle soit occupée par d'autres équipages après celui de Soyouz 26. D'autres stations de ce type devraient être lancées en 1978.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez m'écrire à l'adresse suivante : Avenue Constant Grandprez, 23, 4970 Stavelot. Tél. : 080/88.26.14.

Louis Grégoire.

Nouvelles internationales

Etrange rencontre dans l'Etat de New York.

La fin de juillet et le début d'août connut une vague d'information de type C III (1) dans la petite bourgade de Lindley, Etat de New York. Trois des observations font état de l'apparition d'humanoides hauts de quatre pieds, normalement constitués. L'I.U.R. (2) prit connaissance de ces cas dans les heures qui suivirent grâce à la diligence du « Center for UFO Studies Police Hotline ». En l'absence du rédacteur en chef cette semaine là et en raison de l'éventualité de traces phyisques apparentes, Ted Phillips (spécialiste des rencontres de type II) recueillit par téléphone les tous premiers renseignements. Je pris alors rendez-vous avec toutes les parties concernées un certain nombre d'heures avant de réserver une place d'avion, bien qu'il me fut rapporté que les témoins adultes étaient subitement devenus « indisponibles ». Crainte d'une enquête ? Peur « des hommes en noir »? Rien de tout cela ? Les raisons légales et personnelles évoquées et vérifiées par l'I.U.R. étaient absoluments plausibles. Les témoins exprimèrent toutefois indirectement le désir de poursuivre l'enquête dans un temps relativement proche. Nous respecterons leur désir de rester anonyme. L'I.U.R. remercie Ted Phillips et Douglas Dains pour leur collaboration, un grand merci également à Turner pour son aide désintéressée. L'information présentée ici est plus fournie que dans les articles publiés.

Cas N 1

Cas : 2-9-25 (tous les événements cités seront désignés par ces chiffres).
Date : 23 juillet 1977.
Heure : 1 heure du matin.
Type : C **III.**
Durée : 3 heures.
Témoins : 2, Monica, 26 ans, et sa nièce Janine, 13 ans.
Localisation : De la maison de Monica, Lindley, Etat de New York.

Monica et Janine rentrèrent chez elle vers 12h45. Le teckel de Monica commença à aboyer, pensant que des enfants étaient en train de chaparder, elle lâcha « Cybby », un berger allemand, qui revint peu de temps après sans manifester aucune réaction visible. Les 2 témoins se couchèrent vers 1h - 1.15 h du matin. C'est alors que la tante remarqua par la fenêtre de la chambre restée ouverte, une douzaine d'étoiles disposées comme la Grande Ourse mais qui « s'ajoutaient » à cette constellation ! Les étoiles entourées d'un halo semblaient évoluer à basse altitude et dans toutes les directions. Une lumière apparut au sommet d'une colline située à 300 yards (1 yard = 0,914 m) du lieu d'observation. Deux des points lumineux planèrent au-dessus de cette même lumière et s'élevaient avec un bruit strident chaque fois qu'une voiture ou un train approchait. Janine et Monica entendirent des bruits provenant de la vallée qui ressemblaient à ceux que produiraient les pierres en tombant. Elles aperçurent deux petites silhouettes évoluant çà et là. Dautres silhouettes équipées de lumières puisantes apparurent dans la vallée et dans les environs de la ferme voisine. A ce moment, Monica voulut appeler sa belle-sœur, la mère de Janine. Janine l'en dissuada en déclarant qu'il se faisait tard et « que les êtres s'en iraient de toute façon ». Janine remarqua un rectangle lumineux de couleur rouge approchant de la vallée et s'en écartant aussitôt. A ce moment Janine et ensuite Monica furent en proie à un violent mal de tête. Sur la colline, une silhouette dirigea une source lumineuse vers une pierre tombale qui se trouvait là. La silhouette se recula, revint vers la pierre et l'illumina à nouveau. Au grand étonnement du témoin, la pierre fut soulevée dans les airs et se dandina en avant et en arrière !
Une silhouette plus grande que les autres se tenait debout à côté de la lumière sur la colline. Elle émit un son (ooh-ooh) et « ceux » qui se trouvaient dans le champ se rassemblèrent vers cette dernière. Cinq minutes plus tard, ils vaquèrent de nouveau à leurs occupations.
Soudainement, un des « hommes » fut repéré sous la seconde fenêtre de la chambre, comme pour échapper à la vue du témoin il se « plaqua » au sol. Lorsqu'il se redressa, sa ceinture lumineuse envoya un reflet vers son visage. Janine déclara que celui-ci était de type humain. Monica, quant à elle, ne décerna aucun détail. L'entité ne produisit aucun bruit. La créature se dirigea vers la porte de derrière et remua la clenche. Janine pensait entendre d'autres « hommes » derrière la maison. A 3h45 la mère de Janine fut finale-

1. Rencontres rapportées de 3e type, d'après la classification de Hynek.
2. International UFO Reporter, vol. 2, no 9, septembre 1977; enquête de Lilan Hendry.

ment appelée au téléphone. Celle-ci appela aussitôt la police fédérale et le sheriff.
Lorsque les voitures approchèrent, les entités semblèrent faire corps avec le sol jusqu'à ce que les véhicules eussent passé leur chemin. A l'arrivée des deux voitures de patrouilles, toutes les silhouettes disparurent aux yeux des deux témoins. La mère de Janine, son père et son frère arrivèrent sur les lieux vers 4h30.
Les « navires de l'espace » (sic) avaient déjà rejoint les étoiles et se confondaient avec elle. Trois hommes détachés par le shériff succédèrent aux autres policiers, l'un d'eux était le photographe officiel. Ils furent impressionnés par l'état nerveux des témoins. L'endroit fut fouillé mais en vain ! La pierre tombale ne sembla pas avoir été déplacée ! Après le départ de la police, la famille se mit elle même à l'ouvrage et localisa les traces physiques décrites ci-dessous. Il est à noter qu'un officiel fut à nouveau appelé en renfort mais celui-ci nia l'authenticité des traces découvertes.

TRACES PHYSIQUES :
Empreintes de pieds.
Vues seulement par les témoins imprimés dans la poussière de la route. Trois d'entre elles étaient espacées de deux pieds (1 pied : 30,48 cm.) chacune sur une ligne droite.
Aucune autre trace ne fut visible. Les empreintes étaient profondes d'environ un 3/16 de pouce et ne laissaient apparaître aucune rainure au dessin. Monica prétendit qu'il y avait même des traces de pas dans sa salle à manger bien qu'aucun humanoïde n'y soit entré. Elle déclare également qu'un plant de concombres avait été foulé.
Autres traces : morceaux de roches, terre remuée sur leur terrain, des taches jaunes furent observées par les témoins. Aucun de ces indices ne fut «reconnu» par l'officiel, ajoutons qu'ils ne peuvent vraisemblablement pas être imputés au tracteur ou aux vaches qui se trouvaient sur la propriété.
Effets physiologiques.
—• Maux de têtes et yeux rouges pendant deux jours.
— Données temporelles faussées. Les deux femmes pensaient qu'une heure seulement s'était écoulée et non trois comme ce fut le cas.
— Gorges sèches, tintements d'oreilles, et sentiment de lourdeur durant l'observation (valable pour les deux témoins).

Réactions animales
Le berger allemand qui d'habitude aboie pour n'importe quoi ne se manifesta pas, de même pour le teckel.
L'I.U.R. mène l'enquête.
L'I.U.R. prit contact avec le centre de trafic routier de Cleveland qui n'apporta aucune confirmation supplémentaire.
Cela n'est pas étonnant vu le fait que l'OVNI « apparut » au lieu de « se poser ». L'aéroport de Corning Chemung qui envoya vers 1h30 un avion destiné à relever les conditions atmosphériques ne remarqua rien d'anormal.
Le sheriff contacta les services F.A.A. à Elmika mais aucun événement inhabituel ne fut signalé. Les fermiers voisins furent contactés. Le mari et son épouse étaient encore debout à 3 heures du matin. Aucune lumière, aucun bruit ne leur parvinrent. Ted Phillips releva des échantillons de la pierre tombale en vue d'analyses. Douglas Dains et le Dr. Gary Truce interviewèrent Janine et se promenèrent sur les lieux de l'apparition. Le Dr Truce hypnotisa Janine mais celle-ci n'apporta aucun élément nouveau à l'enquête. Cependant, Janine déclara qu'elle les reverrait à nouveau, peut-être toute l'année.
Le service météorologique de Binghamton annonça qu'à 1 heure du matin la visibilité était de 25 miles, la t° de 58° F, et la force du vent = 5 miles/heures.
Cas n° 2.
Date : 25-26 juillet 1977.
Temps : 23 heures.
Type : C III.
Durée : 6 heures.
Local : Lindley (New York).
L'I.U.R. n'eut pas de communications téléphoniques avec les témoins. La seule source d'information que nous possédions nous est fournie par Ted Phillips qui parla brièvement avec eux. Les témoins eurent aussi à quitter la ville pour des raisons indépendantes de leur bonne volonté. Un rendez-vous sera préparé dès leur retour.
Les témoins de cette observation vivent à environ 6 miles de l'habitation occupée par les témoins du cas n° 1. Ajoutons qu'ils connaissent les détails de ce cas car ils téléphonèrent à Monica et à Janine pour savoir où s'adresser. Donald entendit un bruit provenant de la porte et comme il se dirigeait vers celle-ci, il vit à environ 6 pieds de là un humanoïde haut de 4 pieds

portant un costume clair dans le haut et foncé dans le bas. Le témoin s'empara d'une lampe et d'un révolver, sortit sur le pas de la porte et dirigea la lumière vers la créature. Un objet situé non loin d'un arbre fut illuminé par la torche électrique. C'est alors qu'un rayon lumineux provenant de l'OVNI atteignit Donald. Il décida de rentrer chez lui ! Donald et son épouse souffrirent de crampes.

Le témoin éprouva un mal de tête épouvantable tandis que son corps était comme engourdi et que ses oreilles tintaient. Donald affirma avoir vu 6 ou 7 Ovnis et un certain nombre d'humanoïdes dont on pouvait entendre « les pas » sur le toit. Les êtres « jacassaient » entre eux. Vers 5 heures tout avait disparu.

Traces physiques.

— Empreintes de pas sur l'herbe qui disparurent rapidement.

— Sur le toit : un volet d'aération fut partiellement soulevé.

L'I.U.R. mène l'enquête.

Ted Phillips qui est spécialisé dans les traces physiques donna des instructions au témoin pour le maniement précautionneux du volet métallique. Un expert du FBI en empreintes digitales futrequis pour l'examiner sitôt arrivé par la poste. Malheureusement les témoins durent quitter la région et la chose ne fut jamais menée à bien. Aucun écho radar ne fut rapporté cette nuitrlà. Conditions météorologiques à 1 heures du matin : nuages épars à 12000 pieds. Visibilité : 15 miles. Vents du Sud : vitesse 8 miles/h.

Cas n° 3.

Date : 1 août 1977.

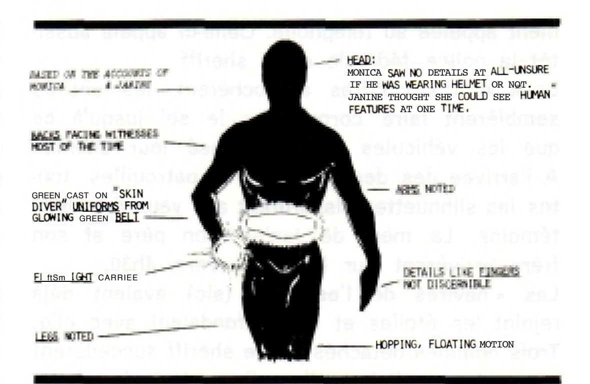
Temps : 2 heures - 2 heures 30 du matin.

Type : C III (?) Pas d'Ovni.

Durée : 2 heures.

Témoins : 3. Janine, Monica et son pére, Clifford, 53 ans, soudeur.

Douglas Dains parla à Janine et à Clifford. Janine déclara qu'après des courses, elles étaient à nouveau retournées chez Monica. Ceci une semaine après leur première rencontre ? Janine et Monica obsevèrent 6 ou 7 humanoïdes munis de ceintures vertes lumineuses (deux d'entre eux avaient une ceinture grisâtre). Janine vit « 2 silhouettes humaines » de couleur blanche argentée au lieu d'être vertes. Les deux femmes observèrent une heure avant d'éveiller le père de Monica. Lorsqu'elles brandirent une !lampe-



Description de l'humanoïde selon Monica et Janine : le personnage portait une sorte de combinaison verte avec une ceinture brillante de la même couleur; il portait à la main une lumière mais aucun doigt ne put être discerné; de même rien de particulier ne fut visible au milieu de la tête de cet humanoïde.

torche par la fenêtre vers l'une des entités, elle disparut ! (la fenêtre était ouverte et munie d'une moustiquaire). Quand la lampe fut éteinte, la silhouette était à nouveau là ! Finalement, le brouillard obscurcit le paysage et ils retournèrent se coucher vers 4h30. Ne pouvant s'endormir, les femmes crurent entendre un bruit semblable à celui d'une femme criant 3 fois et une porte se fermer violemment. A nouveau les oreilles bourdonnèrent et les maux de tête se firent sentir. Le père de Monica ne vit pas de « silhouettes humaines » mais il contempla des lumières de ton bleu-gris.

Elles étaient plus importantes que les lucioles mais il ne put distinguer aucune source en observant les lumières de la même fenêtre que les deux autres témoins. Il lui sembla entendre comme des coups de burin sur de la roche dure et une sorte de gazouillement. Ce dernier fut interprété par les jeunes filles comme étant « le bruit d'une communication. Clifford ne présenta pas les mêmes symptômes physiques que les témoins féminins et n'entendit aucun bruit car il dormait déjà. Il admit qu'il n'avait pas cru à la précédente histoire de Janine et de Monica mais ce qu'il vit « ne ressemblait à rien de ce qu'il avait vu jusqu'ici ». Il était légèrement hébété et ne pensa pas à approcher des sources lumineuses.

D'autres détails furent également notés par les témoins. La plupart de ceux-ci furent communiqués à la presse et nécessitent donc un complément d'enquête. Voici en tout cas un bref compte rendu :

« Le 28 juillet 1977, vers 1 heure du matin, le père de Janine, 38 ans, installateur de moulins, observa un disque bombé de couleur orange pendant environ 1 minute. De grandeur apparente infé-

rieure à celle de la lune, le disque plana tout doucement, venant du Sud. Il évolua autour d'une propriété voisine et disparut soudainement. Le témoin observa la scène jusqu'à 5 heure du matin. Barbara, 16 ans, une voisine des témoins précités, se trouvait dehors vers 1 heure du matin, le 14 août 1977, lorsqu'elle vit une lumière aussi vaste qu'un train. La chose la suivit sur une distance d'un mile jusqu'à sa maison, de l'autre côté de la rivière. Elle voulut entrer et appeler sa mère, mais elle était trop attiré par l'événement. Ses yeux piquèrent et pleurèrent, la tête lui faisait mal. Le jour suivant, elle eut un mal de gorge après avoir observé la lumière durant 3 heures ! Ce compte rendu nous fut communiqué par la mère de Janine car la famille est en instance de déménagement et ne put être touchée pour confirmation directe.

Le 17 août 1977, Janine, sur le pas de la porte, aperçut un autre scénario étrange aux alentours de 10h30. De l'intérieur, Janine observa à l'Ouest une lumière blanche, à une élévation estimée de 40°. Cette lumière s'approchait et descendait. Cette lumière produisit deux balles vertes d'un diamètre égal à 3 ou 4 pouces qui s'approchèrent à 2 ou 3 pieds du témoin. Elle fit mine de les repousser avec les bras et recula vers l'intérieur de l'habitation. Aucun contact, aucun effet physique. Janine ne ferma pas la porte intérieure mais seulement la porte-rideau. Elle s'assit ensuite et commença la lecture d'un livre comme si rien ne s'était passé ».

Dès que les témoins seront disponibles, nous examinerons ces cas plus à fond ! Dans l'état actuel des choses, certains éléments à la fois lignes de forces et contradictions sont suffisamment apparentes à travers ces épisodes, pour alimenter débats et passions acharnés... probablement sans espoir de solutions !

Ces •• OVNI » étaient-ils réellement des OVNI ou des étoiles accompagnées de distorsions atmosphériques ? Quelles relations entretiennent Janine et sa tante ? Les parents de Janine se sont intéressés à la chose, quelle influence ont-ils eu sur cette jeune fille timide ?

Dains déclare que la distance de la fenêtre de Monica à la vallée est aussi grande qu'un terrain de football ! Si on ajoute à cela que le terrain est couvert de hautes herbes... Le père de Monica vit seulement des lumières vertes... et à quoi ressemblaient les humanoïdes aperçus par Donald et sa femme ? L'I.U.R. pourrait répondre à ces questions si un contact était pris avec les témoins adultes ! Nous reprendrons l'affaire dans une prochaine édition. N'oublions pas que les gens « font » l'ufologie, sans eux nous sommes pieds et poings liés.

Traduction de Christian Massart.

Sans commentaires...

Les OVNI méritent « certainement », « probablemen » ou du moins « peut-être » une étude scientifique, d'après 80 % des réponses à un questionnaire envoyé aux membres de la prestigieuse Société astronomique américaine (AAS : American Astronomical Society). Sur les 2611 membres, 1356 ont répondu et parmi ceux-ci 20 % seulement pensent que l'étude n'est pas nécessaire. Cela signifie que quelque 40 % des membres de l'AAS seraient en faveur d'une étude des OVNI. Selon un rapport de la Stanford University (Californie), où l'enquête a été menée, 62 astronomes ont même affirmé dans leur réponse au questionnaire avoir vu un OVNI.

13 membres de l'AAS émettent cependant de graves objections, tant au questionnaire qu'aux rapports d'observations d'OVNI. « J'objecte que l'on se moque de moi avec ce non-sens évident », écrivait l'un d'eux. Un autre critiquait implicitement beaucoup de ses collègues en affirmant qu' « il n'y a aucune structure dans les rapports d'OVNI, si ce n'est qu'il proviennent en majorité d'observateurs peu dignes de confiance ».

Dans 5 des observations rapportées, les objets ont été vus au télescope et dans 3 cas aux jumelles. Il y avait des photographies dans 7 cas. L'organisateur de l'enquête, le professeur Peter Sturrock, un astrophysicien de Stanford, pense pouvoir trouver une explication non ufologique pour 2 de celles-ci.

Sturrock est un ardent partisan d'une nouvelle étude des OVNI. Il critique le Rapport Condon de 1969, qui rejeta le phénomène OVNI et clôtura le Projet Blue Book, le recensement par l'U.S. Air Force des observations d'OVNI faites par son personnel. « Il est essentiel que les scientifiques entament un échange d'informations relatives à cette question, déclare Sturrock, s'ils veulent contribuer à la résolution du problème des OVNI ».

Source : New Scientist, vol. 73, n° 1045, 31-3-1977, p. 756.

On nous écrit...

Notre enquête « téléportation de voiture dans le Brabant » parue dans le n° 35 d'Inforespace (pp. 4-9) a suscité divers commentaires intéressants que nous vous soumettons ci-après.

J'avoue mon grand étonnement de voir la SOBEPS publier une telle enquête. En effet, de la manière dont elle est présentée, et surtout par la formulation ambigüe de la conclusion, cette affaire peut sembler apporter de l'eau au moulin de ceux qui défendent l'hypothèse d'une identité de nature entre les OVNI et les phénomènes parapsychologiques. Or, selon moi, non seulement rien ne permet d'identifier les événements de Rosières à un phénomène OVNI, mais il ne me paraît même pas nécessaire d'y faire intervenir la parapsychologie ! Raisonnons à partir du second événement : Mme A.V. étant à ce moment très préoccupée par l'état de santé de sa fille, il est fort probable que ce problème la poursuivait jusque dans son sommeil. En vertu de l'adage, non dépourvu de vérité psychologique, selon lequel ! « la nuit porte conseil », elle a pu inconsciemment arriver à la conclusion que les ennuis de sa fille devaient être d'ordre digestif, puisque d'autres diagnostics s'étaient révélés faux. Ce cheminement nocturne de la pensée se serait synthétisé au réveil sous forme visuelle par l'apparition de la fille avec une « lumière » dessinant le contour de l'appareil digestif Cette vision pourrait donc, me semble-t-il, être qualifiée d'hallucinatoire. Il est d'ailleurs bien connu que le moment du réveil est particulièrement propice à l'hallucination.

Revenons maintenant au premier événement : le lien entre les deux est fourni par le témoin lui-même, qui assure que par sa couleur et sa luminosité, le « petit néon » aperçu sur la route de Malaise semblait de même nature que la lumière visualisant l'appareil digestif de sa fille. Comme tout semble indiquer que la source du second événement résidait dans le seul état psychologique du témoin, cette analogie permet de supposer qu'il en était de même pour le premier, bien que pour celui-ci, on ignore quelle circonstance psychologique a pu déclencher le phénomène. De toute manière, il est hautement probable que l'impression de soulèvement de la voiture ait été purement subjective. L'article d'Inforespace met d'ailleurs en relief Ténormité de l'énergie qui eût été nécessaire pour faire virer la voiture si elle n'avait plus été guidée par le frottement des

---

Une conférence à Bruxelles

Le samedi 8 avril prochain, dans la salle de l'Auditorium Shell (60 Ravenstein - 1000 Bruxelles, près de la Gare Centrale), la SOBEPS organisera à partir de 14 h 30 une conférence-débat.

Notre président, Michel Bougard, y évoquera la fameuse affaire Betty et Barney Hill. Illustrée de plusieurs dizaines de diapositives, cette conférence retracera d'abord les grandes lignes de l'affaire avant de faire le point sur les développements récents qu'elle a encore suscités.

Participation aux frais : 60 Fr.

Nos locaux vous sont ouverts

A partir du mois d'avril 1978, les nouveaux locaux de la SOBEPS seront accessibles chaque samedi, entre 14 h 00 et 18 h 00.

Vous pourrez venir y consulter notre service de documentation et plus particulièrement notre riche bibliothèque. Vous pourrez aussi à l'occasion y rencontrer l'un ou l'autre responsable de notre Société.

Afin de ne pas gêner le travail de nos collaborateurs, nous vous demandons **expressément** de ne pas nous rendre visite un autre jour de la semaine ou en dehors des heures précisées ci-dessus.

pneus sur la route. Sans doute la voiture n'a-t-elle jamais quitté le sol, et comme Mme V. connaissait fort bien la route, elle aura pris le virage instinctivement, sans s'en rendre consciemment compte.

Quant au « petit néon », il me paraît abusif de lui prêter un caractère OVNI : il était de très petite taille, en forme de tube légèrement recourbé et semblait se situer à quelques centimètres à peine du pare-brise, par rapport auquel il n'a effectué aucun mouvement pendant les quelques secondes qu'a duré l'observation. Ces caractéristiques me semblent tout à fait atypiques des OVNI: où irions-nous si on attribuait ce nom à tout phénomène lumineux un peu bizarre ! Comme pour le second événement, l'interprétation la plus plausible de cette soi-disant téléportation et de cette vision d'un « petit néon » me semble donc une illusion de perception de caractère hallucinatoire.

Ce n'est tout de même pas parce que certains sceptiques bornés, dans leur volonté de nier à tout prix le phénomène OVNI, ont utilisé abusivement l'hypothèse de l'hallucination qu'il faut verser dans l'excès contraire et négliger complètement dans les enquêtes l'éventualité de phénomènes hallucinatoires ! Rappelons que l'hallucination, qui ne relève nullement de la parapsychologie, peut concerner tous les sens, et pas seulement la vue : tant l'impression d'un comportement anormal de la voiture que l'observation de la petite lumière peuvent donc s'interpréter de cette manière. Bien sûr, le déclenchement d'une hallucination réclame un « terrain » favorable, qui n'apparaît pas dans le portrait du témoin, mais il est possible que Mme A.V. n'ait pas voulu confier à l'enquêteur l'un ou l'autre problème trop personnel, de santé ou psychologique, qui la tourmentait à ce moment. Ajoutons que la monotonie d'un parcours routier facile et familier a pu jouer un rôle dans la genèse de l'hallucination. Quant aux « traces » de l'observation, à savoir les rougeurs sur les poignets, il est bien connu que des marques sur la peau sont une forme de trouble qui présente souvent un caractère psychosomatique. Il est par exemple aisé d'en faire apparaître ou disparaître par suggestion. Que Ton songe à tous les traitements farfelus — mais efficaces ! — des verrues

Pour ce qui est de l'analogie avec les deux cas de téléportation survenus au Canada, elle est « relative » comme le signale le commentaire de l'enquête. Dans le premier cas, le phénomène est spécifiquement associé à l'observation d'un OVNI typique et dans le second cas, plus proche du cas belge, il y avait deux témoins, ce qui rend moins probable l'hypothèse d'une hallucination spontanée. Le Canadian UFO Report émet d'ailleurs l'hypothèse d'un état hallucinatoire ou hypnotique (un « rêve éveillé » dirait Pierre Guérin) induit par l'OVNI, car il semble exclu, vu les impossibilités physiques que recèlent ces téléportations, que les événements se soient réellement passés de la manière dont les témoins les ont perçus. Précisons bien que toutes les considérations qui précèdent ne mettent évidemment aucunement en doute la bonne foi des témoins.

En conclusion, nous reconnaissons bien volontiers que notre interprétation est purement hypothétique, mais quand il se présente à l'esprit une explication plausible de nature purement psychologique, qui ne réclame donc l'intervention ni d'un OVNI ni même de phénomènes paranormaux, la prudence ne conseille-t-elle pas de s'y tenir ? Il faut se garder à tout prix de voir du mystère là où ce n'est pas strictement nécessaire. Agir autrement serait donner des armes à nos adversaires des deux bords, à savoir les sceptiques ricaneurs, d'une part, et les farfelus avides de mélanger en un même hochepot tous les phénomènes rejetés, d'autre part.

Jacques Scornaux.

J'ai été fort surpris de trouver dans le numéro d'Inforespace n° 35 (septembre 1977) page 4, une enquête que vous titrez à tort « Téléportation de voiture dans le Brabant ». Le terme de téléportation, qui aurait mieux été rédigé entre guillemets, n'est nullement indiqué ici. Je crois que le lecteur d'Inforespace comprendra maintenant mal cet aspect du phénomène. Par « téléportation », il faut comprendre la disparition soudaine d'un véhicule, de personnes, en un endroit déterminé et de leur réapparition dans un autre lieu très éloigné du précédent. Dans plusieurs cas un important décalage horaire est également mis en évidence.

L'incident de la « MG sport » ne correspond donc pas ce phénomène dont on trouve un bel échantillon dans la Flying Saucer Review de Londres de septembre-octobre 1970 (vol. 16, n° 5). Ce que Mme A.V. a rencontré sur cette petite route brabançonne est sans doute une anomalie qui ne s'in-

tègre pas au phénomène OVNI proprement dit. Il n'y a pas, dans ce cas, l'observation d'un corps lumineux important. La lumière tubulaire et l'effet physique pouvant se rattacher à une anomalie électrostatique de haute intensité à cet endroit. Cette anomalie a souvent été rapportée par des personnes, également en voiture, tant en France qu'en Grande-Bretagne.
Quant au paragraphe intitulé « suite de l'enquête », je le trouve un peu scabreux. Cette spéculation qui en découle et qui se trouve mentionnée dans les dernières lignes de l'enquête n'est-elle pas hasardeuse ? Correspondrait-elle à l'objectivité que se veut SOBEPS ? J'espère qu'à son tour Inforespace ne subit pas l'action du virus PSI ! Enfin, les toutes dernières lignes de ce dossier (page 9) ont pour moi une consonnance familière. Une telle réflexion, sans doute originaire de Monsieur Vertongen ... n'est-elle pas empruntée au Bulletin du GESAG dans son numéro de septembre 1976, en page 5 ? Mais la coïncidence est tout aussi possible... n'est-ce pas ?

Jacques Bonabot
Directeur du GESAG

Certains phénomènes qui font l'objet d'articles, sont présentés comme pouvant être liés aux OVNI alors que, parfois, des explications très simples et logiques sautent aux yeux mais ne sont pas avancées en priorité par la Rédaction;
un exemple pris entre d'autres et bien typique nous est fourni actuellement par le cas de Mme V. de Rixensart (voiture téléportée, n° 35) — pour moi, il est évident que cette dame est de très bonne foi mais je crois aussi :
— qu'elle était fatiguée,
— que durant 2 ou 3 secondes, elle s'est endormie et a rêvé, les yeux ouverts,
— que son subconscient et son instinct de conservation lui ont néanmoins permis de diriger le véhicule, sans qu'elle s'en rende compte,
— que sa sensation de lévitation provenait du sommeil ultra-court qu'elle a connu.

Quant au tube néon, il est probable que la fixation de l'éclairage public par des yeux fatigués, somnolents, a contribué à l'hypnose, au micro-sommeil et à la persistance rétinienne de l'image du lampadaire — beaucoup d'automobilistes ayant roulé entre chien et loup, comme Madame V., après une journée de dur labeur, ont déjà éprouvé, au risque de leur vie, ce genre de rêve extrêmement dangereux — l'explication que je suggère ci-desus, à titre d'hypothèse, est bien connue des médecins;

la seconde expérience de Mme V. (apparition de sa fille dans la chambre), quoique plus étrange, peut s'expliquer probablement de la même façon, d'autant plus que certaines personnes sont réputées être sujettes à ce genre d'inconvénients (micro-sommeils avec rêves);

en ce qui concerne les stigmates, je reconnais bien volontiers que cette sorte de manifestation sort de l'ordinaire mais, une fois encore, je crois que ce phénomène, dans le cas de Mme V., relève davantage d'influences psychosomatiques que d'OVNIs.

M. R.H. de Bruxelles.

A notre tour d'exprimer notre surprise en constatant que même dans le très large cadre de l'ufologie où d'habitude l'incroyable se produit, il est encore des faits d'importance relative qui **dérangent** l'ufologie. Quelques propos choisis en donnent le reflet :
« J'avoue mon grand étonnement de voir la SOBEPS publier une telle enquête... rien ne permet d'identifier les événements à un phénomène OVNI quant au « petit néon » il me paraît abusif de lui prêter un caractère OVNI... ses caractéristiques semblent tout-à-fait atypiques des OVNI. »
Ou encore :
« ...une anomalie qui ne s'intègre pas au phénomène OVNI proprement dit... il n'y a pas l'observation d'un corps lumineux important. »
Et hâtivement d'en conclure, puisqu'il ne peut s'agir d'une manifestation de type OVNI, qu'une présente interprétation rationnelle et simple doit être de mise et l'affaire ne présente plus dès lors qu'un intérêt d'étude marginal. Cet état d'esprit est assez représentatif du comportement du chercheur-ufologue-type : tout ce qui ne s'intègre pas à sa conception habituelle préétablie du phénomène OVNI est soit rejeté, soit volontairement passé sous silence.
« Où irions-nous si on attribuait ce nom à tout phénomène lumineux un peu bizarre ! ! ! Et l'affaire est classée sans autre forme de procès ? Est-ce cela faire preuve d'objectivité exemplaire ? Qui pourrait se vanter à l'heure actuelle de pouvoir définir **ce qu'est** le phénomène OVNI proprement dit, quelles en sont ses structures et ses limites ? L'ufologie reste, plus que jamais, un domaine extrêmement mouvant dans lequel les nouvelles observations s'empressent de contredire les précédentes; une recherche perpétuelle où les hypothèses et essais d'interprétation font légion. Sur quels critères objectifs de sélection l'ufologue peut-il se baser pour définir ce qui est ou non observation OVNI, puisque l'appellation même dénote une prise de position — en mentionnant le

terme « objet volant » arbitraire dans la plupart des cas — sinon, sur une intuition purement personnelle et subjective dans le choix des différents cas d'observation. Il faut bien séparé le bon grain de l'ivraie avant d'entamer la récolte ! Mais quelle est la récolte ?

Jusqu'à présent, les théories avancées restent à l'état d'hypothèse, et parler de « virus psi » et pourquoi pas de « folie extraterrestre « est une spéculation gratuite qui ne démontre qu'un sectarisme de mauvais aloi. Chaque rapport d'observation mentionne d'ordinaire des faits qui constituent chacun des cas d'espèces à caractère unique pour la grande majorité. Il est vain de vouloir rendre trop rapidement le phénomène OVNI... identifié.

Le but de la publication de notre précédente enquête, intitulée « Téléportation de voiture dans le Brabant » était précisément de **faire réfléchir** le lecteur en lui soumettant un cas sortant des habituels sentiers battus de la recherche ufologique et pour lequel une interprétation classique fait défaut. Ces cas marginaux sont d'ailleurs beaucoup plus fréquents que certains ne voudraient le faire croire. Les passer sous silence, sous prétexte de leur nature déroutante, ne correspond pas à l'objectivité que nous souhaitons.

Une mise au point semble nécessaire quant au terme « téléportation ». Celui-ci, qui littéralement signifie •• porter au loin », a été judicieusement choisi dans ce cas précis, Il ne sous-entend nullement de décalage temporel, comme il est fait allusion dans certains rapports d'observation, notamment aux Etats-Unis où, dans de pareils cas, des distances de plusieurs kilomètres sont bien souvent alléguées. Cette simple notion de distance étant relative, et la Belgique étant un petit pays, cette téléportation est conforme à son image, tout comme dans ce cas précis,... son OVNI.

L'hypothèse que nous avancions, à savoir une interprétation de nature parapsychologique, une action au niveau de la conscience du témoin qui pourrait induire le phénomène décrit lors d'un état favorable, fut en général mal accueillie :«... des explications très simples et logiques sautent aux yeux mais ne sont pas avancées en priorité par la rédaction... »

Soit ! Cette hypothèse était, de notre part, une simple réflexion d'ensemble qui avait le mérite cependant, tout en ouvrant la voie à une nouvelle optique de recherche, d'harmoniser les deux parties distinctes du récit, à savoir la « téléportation » et la « vision de l'entité » porteuse du néon familier. Et nous constatons que pas une seule ébauche de solution parmi les trois proposées ne parvient à convaincre. Leur nombre lui-même est déjà assez parlant !

L'hypothèse de l'hallucination, qui est par excellence la solution de facilité, présente quelques lacunes : pourquoi précisément l'appliquer au cas de Mme A.V. et non aux milliers d'autres cas dans lesquels également un seul témoin intervient ? L'aspect extérieur de « l'objet visionné » serait-il le facteur déterminant pour le diagnostic ? Rares sont les rapports d'enquête qui ont le mérite d'inclure des considérations relatives à la profonde personnalité, au psychisme et à l'état d'esprit du témoin face au phénomène. Et c'est bien compréhensible pour des raisons évidentes. Néanmoins, sans ces considérations essentielles, la thèse hallucinatoire reste à nouveau gratuite, et il convient de remarquer que jusqu'à présent, les caractéristiques extérieures de l'OVNI on été le principal sujet de préoccupation des ufologues... Dans le cas qui nous occupe, cette hypothèse signifierait que Mme A.V. aurait eu une et même deux hallucinations. Le hasard aurait également voulu qu'un objet de même aspect intervienne dans les deux cas à des années d'intervalle et dans des conditions radicalement différentes. On peut dès lors se demander « à quand les suivants ? » Ceci ne porte-t-il pas un nom en langage psychiatrique ? Des milliers de témoins de bonne foi sauraient à quoi s'en tenir...

L'hypothèse de **l'anomalie électrostatique de haute intensité** a au moins le seul mérite de vouloir rattacher l'histoire à un simple phénomène purement physique « rationnellement réconfortant ». Il est bien entendu que cette anomalie explique uniquement la nature du néon et passe sous silence son origine, les effets produits et toute la suite du témoignage. Le rapport CONDON aurait-il ses adeptes en Belgique ?

Cette « anomalie » dont la signification est aussi générale que le terme OVNI, qui probablement sous-entend un phénomène spontané de « décharge électrostatique » est de plus incrédible, vu son caractère spontané sans cause extérieure apparente, sa durée extrêmement longue (3 à 4 secondes), ainsi que sa forme singulière prenant l'allure d'un néon aux contours bien définis. De telles décharges sont effectivement réalisables en laboratoire mais uniquement dans des conditions bien spécifiques à l'expérience.

La troisième hypothèse concerne **l'état de rêve.** A la fois plausible et prudente, elle est bien connue des médecins et des automobilistes, et pourrait effectivement expliquer le phénomène de téléportation. Mais attention : ce phénomène bref et passager dura au total .. 8 secondes. N'est-ce pas un temps relativement long pour ce genre d'incident ? Si tel fait était connu les compagnies d'assurances ne tarderaient certainement pas à réajuster rapidement leur primes en responsabilité civile... De plus, il est à noter que le phénomène débuta par les mouvements désordonnés de la direction de la voiture qui ne répondait plus, et cela juste avant d'aborder un virage. Ceci n'aurait-il pas dû au contraire réveiller le témoin ?

Quant aux marques sur les poignets, leur origine psychosomatique qui ferait suite à un état de frayeur par exemple est très plausible, bien que leur position soit singulière.

Comme on peut s'en rendre compte, cette mystérieuse aventure garde encore son enigme et nous sommes persuadés qu'il est vain dans l'état actuel de nos connaissances, de vouloir tout élucider.

L'origine de ces événements, de même que leur interconnexion résident probablement — et ceci reste une simple hypothèse — dans le psychisme inconcient du témoin ou dans ses facultés extra-sensorielles.
La nature profonde et le fil conducteur du processus de la vision OVNI nous échappe encore totalement. N'est-ce pas là précisément que réside la finalité de l'étude du phénomène ?

Emile Têcheur.

●

A propos de la contre enquête sur l'affaire des boules de l'Aveyron :

Je crois utile d'apporter quelques précisions sur cette affaire. A l'époque de la contre enquête, la rédaction de LDLN m'avait par lettre du 28-10-75 mis en rapport avec M. Couzinié, et avait même souhaité que je puisse rencontrer le témoin mis en cause, R. L. J'étais alors un des seuls à LDLN à étudier l'aspect parapsychologique des observations OVNI et avais l'expérience de quelques uns de ces cas de la plus haute complexité.

J'ai échangé plusieurs lettres avec M. Couzinié, lui demandant en particulier de classer les allégations emmêlées du témoin en « événements allégués pour réels » et « impressions survenues en rêve», sans chercher à démêler ce qui pourrait être « vrai » de ce qui pourrait être « faux », réservant leur étude à un futur hypothétique où Ton pourrait y comprendre quelque chose.

*M. Couzinié s'acquitta fort bien de ce travail et après différents échanges m'adressa le 1-6-76 des documents concernant ses rencontres avec le témoin. Mais M. Couzinié, dont l'honnêteté n'est pas en cause, a cherché à rationnaliserce qui ne l'est manifestement pas, et a malheureusement conclu que le témoin était * bizarre «. La vérité est que malgré sa bonne volonté, il n'était nullement préparé à étudier une affaire de cette complexité. Ainsi l'allégation de « dédoublement astral » du témoin pouvait paraître incroyable à un enquêteur non prévenu, mais outre que ce phénomène est étudié scientifiquement aux USA, il est souvent rapporté parmi les « effets psychiques « consécutifs aux observations OVNI proches, et n'aurait pas surpris un enquêteur plus au fait de ces phénomènes. Il en est de même des « prédictions catastrophistes » dont le seul objet d'étude ne peut être que leur structure comparative. Si l'enquêteur entend aborder la « réalité » des « événements futurs » allégués, leur caractère le conduit inexorablement au refus de l'ensemble des affirmations du témoin.*

Pour peu que, comme dans le cas présent, le voisinage du témoin accrédite l'idée préconçue que celui-ci est un peu farfelu, c'est l'ensemble de l'affaire que l'enquêteur dont l'honnêteté n'est pas en doute, je le répète, remettra en cause. C'est bien ce qui s'est passé dans ce cas, ce qui me conduisit à écrire à la rédaction de LDLN le 13-6-1976 : « M. Couzinié était-il préparé à une affaire de cette importance ? L'approche d'un phénomène ou la limite entre l'objectif et le subjectif n'existe peut-être pas, nécessite une transformation de l'esprit qui ne s'opère pas en un jour. L'étude des témoins rapprochés est très délicate et il faut résister à la tentation de tout rejeter en bloc. Plusieurs rencontres avec (X...) m'ont convaincu que le plus démentiel peut être vrai (...) Je crois prématuré de publier les conclusions de M. Couzinié.» La rédaction de LDLN a cru devoir — à mon corps défendant — refuser la publication de la contre enquête.

Cette affaire pose en fait, comme le fait judicieusement remarquer Michel Bougard, le problème de la personnalité de l'enquêteur. Si une personnalité rationnelle et objective servie par une bonne connaissance du ciel était suffisante, il y a dix ans pour une approche « physique » du phénomène, le glissement progressif vers de nouvelles conceptions parapsychologiques faisant largement intervenir les sciences humaines, rend cette formation insuffisante. Si comme le souligne M. Bougard, cette évolution peut conduire l'enquêteur à une sorte de lassitude et à l'abandon des enquêtes, cet abandon ne doit pas être inéluctable. Si, il y a dix ans, le centre d'intérêt de l'enquêteur moyen était essentiellement l'astronomie et la conquête spatiale, rien n'interdit d'élargir de nos jours cet intérêt à la parapsychologie.

D'excellentes collections et revues de parapsychologie sont actuellement publiées qui peuvent servir de support à la formation d'une « seconde génération » d'enquêteurs permettant à des associations comme LDLN et la SOBEPS de poursuivre efficacement leur travail, tout en gardant présent à l'esprit avec C.G. Jung que « la limitation inéluctable de toute observation psychologique est qu'el-n'est valable que compte tenu de l'équation personnelle de l'observateur ».

Pierre Vieroudy.

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant ie montant de la commande au C.C.P. n° 000-316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour îa France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI,** de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre rédacteur en chef et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **325 FB.**

— **LA CHRONIQUE DES OVNI,** de Michel Bougard (éd. J-P Delarge); une approche originale du phénomène OVNI à travers diverses époques qui montre bien que ces mystérieux objets ont sillonné le ciel bien avant 1947 — **460 FB.**

— **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI,** de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox); premier ouvrage beige d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récit d'observations en Belgique — **490 FB.**

— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **320 FB.**

— **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); les dossiers de la Gendarmerie Française, des enquêtes inédites, et les avis récents des principaux chercheurs français ; en particulier les travaux de Jean-Pierre Petit sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI — **365 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit» (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire); deux «classiques» de l'ufologie française, récemment réédités — **265 FB** le volume.

— **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES,** d'Henry Durrant (éd. Laffont); «histoire des réactions des hommes face au phénomène OVNI », se distingue par son ordonnance et sa chronologie rigoureuse — **250 FB.**

— **PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRATERRESTRES,** de Henry Durrant (éd. Laffont); un panorama de quelques rencontres rapprochées particulièrement bien documentées et leur analyse par un chercheur bien connu — 335 **FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES,** de Charles Garreau (éd. Marne); ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **250 FB.**

— **FACE AUX EXTRATERRESTRES,** de Charles Garreau et Raymond Lavier (éd. J-P. Delarge); avec un dossier de 200 témoignages d'atterrissages en France — **395 FB.**

— **DES SIGNES DANS LE CIEL,** de Paul Misraki (éd. Marne); ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux — **320 FB.**

— **CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES,** de Jacques Vallée (éd. Denoël); expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **345 FB.**

— **LE COLLEGE INVISIBLE,** de Jacques Vallée (éd. Albin Michel); dans lequel l'auteur tente de relier les OVNI aux phénomènes para-psychologiques — **310 FB.**

— **DISPARITIONS MYSTERIEUSES,** de Patrice Gaston (éd. Laffont); à l'aide de documents et de nombreux témoignages authentiques, l'auteur nous entraîne dans un monde étrange et inconnu, celui des disparitions de milliers de personnes sans qu'aucune trace ne soit laissée — **295 FB.**

— **LE DOSSIER DES SOUCOUPES VOLANTES, CEUX VENUS D'AILLEURS** et **OVNI DIMENSION AUTRE,** de Jacques Lob et Robert Gigi (éd. Dargaud); trois tomes d'une étude fort complète et objective présentée sous forme d'excellentes bandes dessinées — **235 FB** chaque volume.

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE** ?, du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond); un ouvrage dans lequel le Dr Hynek explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener — **340 FB.**

— **LES ETRANGERS DE L'ESPACE,** du Major Donald E. Keyhoe (éd. France-Empire); la traduction française de « Aliens From Space », un ouvrage où l'ancien directeur du NICAP expose les démêlés qu'a suscité le phénomène OVNI dans les milieux officiels aux Etats-Unis — **320 FB.**

— **LES OVNI EN U.R.S.S. ET DANS LES PAYS DE L'EST,** de Julien Weverbergh et Ion Hobana (éd. Robert Laffont); pour la première fois en langue française, un dossier sur les nombreuses observations d'OVNI d'au-delà le «Rideau de fer» — **440 FB.**

— **LE LIVRE DES DAMNES,** de Charles Fort (éd. Losfeld); premier recenseur de phénomènes curieux de l'espace, Fort a réuni dans cet ouvrage une incroyable collection de faits la plupart encore inexpliqués de nos jours — **350 FB.**